



PATRONAT
**LE CREA PRÔNE
 DES ALLIANCES
 ENTRE OPÉRATEURS
 ALGÉRIENS ET TURCS**

Lire en page 6



5^E SOMMET DU GROUPE
 DES DIX DE L'UA
**L'ALGÉRIE Y PREND
 PART**

Lire en page 16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 // N°689 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

SON P-DG PROMET D'AMÉLIORER
 LA RENTABILITÉ DE L'ENTREPRISE

**AIR ALGÉRIE
 AMBITIONNE DE
 VOLER PLUS HAUT**

Lire en page 16



MARCHÉ AUTOMOBILE

**RÉCEPTION
 DE L'USINE FIAT
 D'ORAN À
 LA MI-DÉCEMBRE
 PROCHAIN**

Lire en page 2



**L'HOMME
 D'AFFAIRES
 ABDELMALEK
 SAHRAOUI
 CONDAMNÉ À 10
 ANS DE PRISON
 FERME**

Lire en page 16



LE PREMIER MINISTRE VEUT FAIRE BOUGER LES LIGNES

**NADIR LARBAOUI A PRÉSIDÉ
 HIER SA PREMIÈRE RÉUNION
 DU GOUVERNEMENT**

Lire en page 3



POUR CHAQUE OTAGE AUX MAINS DE HAMAS,
 TROIS PRISONNIERS PALESTINIENS SERONT
 LIBÉRÉS

**LE HAMAS FAIT PLIER
 L'ENTITÉ SIONISTE**

Lire en page 4





MARCHÉ AUTOMOBILE

RÉCEPTION DE L'USINE FIAT D'ORAN À LA MI-DÉCEMBRE PROCHAIN



L'usine automobile de la marque Fiat d'Oran sera réceptionnée à la mi-décembre prochain et entrera en phase de production à la fin de l'année en cours, selon les délais impartis, a-t-on appris mardi soir du wali d'Oran Saïd Sayoud. Dans une déclaration à la presse en marge de son inspection du projet implanté dans la zone industrielle de Tafraoui, le wali a souligné que les travaux de réalisation de l'usine se déroulent à un rythme très avancé, selon le programme élaboré, dont le taux a dépassé les 90 % et sera livrée dans sa totalité à la mi-décembre prochain et entrera en production avant la fin de l'année en cours, selon les délais impartis.

Il a ajouté qu'il ne reste que les travaux d'aménagement externes et secondaires au niveau du bâtiment de logistique et celui de montage de véhicules, qui tirent à leur fin et seront achevés, avant le 15 décembre prochain.

Il a, en outre, signalé que "les travaux de la première ligne de production de montage de véhi-

cules de la marque Fiat 500 ont été achevés, alors que la deuxième ligne de la marque Doblo est en phase de montage".

S'agissant de l'aménagement externe de l'usine, le même responsable a souligné que les travaux confiés à trois entreprises tirent à leur fin, où le taux d'avancement a atteint 92 % et seront achevés à la fin novembre en cours, rappelant que les travaux de raccordement de l'usine à l'électricité, au réseau de fibres optiques (internet), gaz, eau, assainissement et les routes ont été achevés.

Le wali d'Oran a souligné que ce projet permettra, une fois mis en service, de créer une dynamique économique dans la commune de Tafraoui, d'une part, et encourager les opérateurs économiques à investir dans cette zone industrielle, qui s'étend sur une superficie de 576 hectares.

Le même responsable a révélé que l'usine connaîtra une opération d'extension, permettant de générer de nouveaux

postes de travail au profit des jeunes de la région et deviendra plus attractive pour les investisseurs dans le futur.

L'usine automobile Fiat est considérée comme la première usine 100 % étrangère et sa capacité de production est estimée à 90.000 voitures par an, avec la production de 3 modèles de voitures jusqu'en 2026, sachant que la production du quatrième modèle commencera en 2029.

Pour rappel, 125 ouvriers ont été employés dans cette usine, alors que le nombre de personnel devra atteindre 300, d'ici la fin de l'année en cours, ainsi que 300 autres d'ici 2024.

D'autre part, Sayoud a réaffirmé la disposition d'Oran à accueillir les investisseurs, notamment dans la production et l'assemblage de voitures, ajoutant que la wilaya met à la disposition de l'Agence algérienne de promotion des investissements une assiette foncière estimée à 400 hectares au profit des investisseurs.

DAVANTAGE TERRES PALESTINIENNES SAISIÉS EN FAVEUR DE L'EXPANSION COLONIALE À NAPLOUSE

Naplouze, le 22 novembre 2023, Wafa- Les autorités d'occupation israéliennes ont décidé aujourd'hui, mercredi, de s'emparer de 2.5 dunums des terres palestiniennes dans la ville de Beit Dajan à l'est de Naplouze, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

Tawfiq Haj Mohammed, chef du conseil villageois, a rapporté que les autorités d'occupation israéliennes ont remis une décision tendant à saisir 2 dunums et 616 mètres carrés des terres de Beit Dajan en faveur de la construction d'une nouvelle route coloniale près de la colonie illégale de Makhoura dans le centre de la vallée du Jourdain.

Hier, les autorités d'occupation ont statué de saisir deux dunums et 492 mètres carrés des terres des villes de Huwwara et de Burin au sud de Naplouze, pour des fins militaires.

LE KREMLIN MAINTIENT SA POLITIQUE DE GRÂCE PRÉSIDENTIELLE POUR LES PRISONNIERS QUI ACCEPTENT DE COMBATTRE EN UKRAINE

Un homme condamné à 20 ans de prison en 2010 pour meurtres et cannibalisme a été gracié par le président Vladimir Poutine, selon un média russe. Une libération qui a ouvert un timide débat en Russie sur le bien-fondé de cette politique.

Le Kremlin persiste et signe. Alors que la presse russe a révélé la libération d'un homme condamné pour des meurtres satanistes et cannibales, il a annoncé maintenir sa politique de grâce présidentielle pour les prisonniers acceptant de combattre en Ukraine, mercredi 22 novembre. Nikolai Ogolobinski, condamné à 20 ans de prison en 2010, a été gracié par le président Vladimir Poutine et est rentré chez lui début novembre après avoir servi six mois sur le front, selon le portail d'information 76.ru. Cette grâce et celles d'autres repris de justice, à l'instar d'un des complices de l'assassinat de la journaliste Anna Politkovskaïa, ont ouvert un timide débat en Russie sur le bien-fondé de cette politique. Des proches de victimes dans d'autres affaires ont dénoncé cette mesure, d'autant que certaines familles n'ont pas été prévenues de ces libérations. Pour autant, le Kremlin, interrogé sur le sujet une nouvelle fois mercredi, ne prévoit pas de changement.

LE PRÉSIDENT TURC ACHÈVE SA VISITE OFFICIELLE EN ALGÉRIE



Le président turc Recep Tayyip Erdogan a achevé mardi soir sa visite officielle en Algérie, couronnée par la signature de la Déclaration commune de la 2e session du Conseil de coopération de haut niveau et plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant

divers domaines de coopération entre les deux pays.

Le président Erdogan a été salué à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger par le Premier ministre Nadir Larbaoui et des membres du gouvernement

ALERTE MÉTÉO : DES PLUIES ORAGEUSES DÉPASSANT 80MM ... 19 WILAYAS CONCERNÉES

L'Office nationale de météorologie (ONM) a émis, hier, un nouveau bulletin météo spécial (BMS) de vigilance orange. De fortes pluies orageuses sur 19 wilayas du pays.

Il s'agit, donc, de la capitale Alger, ainsi que Tipaza, Boumerdès, Tizi Ouzou, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Ain defla, Médéa, Blida, Bouira, Sétif, Bordj, Bou Arreridj, Mila,

Constantine, Guelma et Souk Ahras. Ces wilayas sont placées en vigilance "orange" dû à ces fortes pluies qui peuvent durer jusqu'à 21h au moins de jeudi.

Des quantités de pluie estimées entre 40 et 60 mm, pouvant atteindre ou dépasser les 80 mm notamment sur les régions côtières, sont attendues durant la validité de ce BMS

EMMANUEL MACRON ET ALASSANE OUATTARA DISCUTENT DE LA SITUATION AU SAHEL À PARIS

Les deux dirigeants ont notamment parlé des suites du coup d'Etat au Niger et de la « dégradation rapide » de la sécurité dans la région à l'Elysée.

Les présidents français Emmanuel Macron et ivoirien Alassane Ouattara ont discuté des suites du coup d'Etat au Niger et de la « dégradation rapide » de la situation sécuritaire au Sahel, lors d'un entretien mardi 21 novembre à l'Elysée. Emmanuel Macron a réaf-

firmé le « plein soutien de la France au président [nigérien] Mohamed Bazoum et a rappelé que sa libération constituait un préalable à toute négociation avec les putschistes », a précisé la présidence française. Depuis le coup d'Etat qui l'a renversé le 26 juillet, Mohamed Bazoum est séquestré et refuse de présenter sa démission. Macron a également réaffirmé son soutien à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) « en vue de trouver une solution à la crise nigérienne ».

La Cedeao a imposé des sanctions au Niger et menacé d'intervenir militairement afin de rétablir l'ordre constitutionnel, sans succès jusqu'à présent. La Côte d'Ivoire avait affirmé être prête à envoyer un bataillon de soldats

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92



DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

IL A PRÉSIDÉ HIER SA PREMIÈRE RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Nadir Larbaoui veut faire bouger les lignes

A l'occasion de cette réunion, le nouveau Premier ministre a donné le temps. Il a commencé par rappeler aux membres du gouvernement l'impératif d'accélérer la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres, en particulier celles à caractère social, en mettant en avant l'importance de la coordination entre les différents secteurs et du traitement des dossiers selon les priorités fixées à cet égard.

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée aux domaines de la justice, du foncier économique, au travail, à l'entrepreneuriat et à la pêche, peut-on lire dans communiqué des services du Premier ministre rendu public hier. Le nouveau Premier ministre a donné le temps. Il a commencé par rappeler aux membres du gouvernement l'impératif d'accélérer la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres, en particulier celles à caractère social, en mettant en avant l'importance de la coordination entre les différents secteurs et du traitement des dossiers selon les priorités fixées à cet égard. Larbaoui veut ainsi traduire dans les faits les orientations formulées par le chef de l'Etat en ce qui a trait à la mise en application des décisions prises en Conseil des ministres. A l'occasion de cette réunion, le gouvernement a examiné quatre projets de décrets exécutifs, présentés par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, qui interviennent en application des dispositions de loi n° 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, modifiée et complétée. Il s'agit, comme souligné dans le communiqué dont il est question, des projets de textes portant sur la composition, l'organisation et le fonctionnement du comité de suivi des sanctions internationales ciblées, ainsi que la procédure de gel et/ou saisie des fonds dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le financement du terrorisme et de la prévention du financement de la prolifération des armes de destruction massive. Il est aussi question d'un projet de décret exécutif relatif au registre public des bénéficiaires effectifs des personnes morales de droit algérien, et les conditions et modalités d'exercice par les autorités de régulation, de contrôle et/ou de surveillance de leurs missions dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le blanchiment d'argent, du financement du terrorisme et du financement de la prolifération des



armes de destruction massive, à l'égard des assujettis. Ces textes viennent parachever l'application de la loi n°05-01 suscitée, ce qui permettra de renforcer le dispositif algérien de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive tout en assurant le respect des engagements de notre pays par l'adoption des normes internationales pertinentes en la matière. Dans le domaine du foncier économique, le gouvernement a examiné cinq projets de décrets exécutifs s'inscrivant dans le cadre de l'élaboration des textes d'application de la loi n° 23-17 du 15 novembre 2023 fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement.

FONCIER ÉCONOMIQUE : RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS DES INVESTISSEURS

Il s'agit du projet de décret exécutif portant constitution du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, du projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités de concession convertible en cession du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné aux projets d'investissement, du projet de décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement de l'agence nationale du foncier industriel, du projet de décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement de l'agence nationale du foncier urbain et du projet

de décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement de l'agence nationale du foncier touristique. L'entrée en vigueur de ces textes permettra de favoriser l'accès au foncier économique destiné à l'investissement et de répondre ainsi aux préoccupations des investisseurs pour la concrétisation de leurs projets d'investissement. Il s'agit également de mettre en œuvre la nouvelle approche économique consacrée par cette loi visant à accorder la priorité aux véritables investisseurs dans l'accès au foncier économique et à garantir la transparence dans son octroi. Dans le domaine du travail, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a présenté une communication portant sur l'état de mise en œuvre de l'opération d'intégration des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes (DAIP) dans le secteur économique et au niveau des institutions et administrations publiques. Conformément aux instructions du chef de l'Etat dans ce cadre, il a été examiné le bilan de l'intégration des agents concernés, notamment au niveau des institutions et administrations publiques ainsi que les mesures devant accélérer le parachèvement de cette opération d'intégration de l'ensemble des agents bénéficiaires du DAIP, dans les délais prescrits. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, le Gouvernement a entendu une communication du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises sur le lancement du dispositif

relatif à l'auto-entrepreneuriat. A cet égard, l'exposé a porté sur les principales actions entreprises pour le lancement effectif de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), ainsi que l'état d'avancement des travaux de développement de la plateforme numérique de l'auto-entrepreneur devant permettre la mise en place prochaine du Registre national de l'auto-entrepreneur (RNAE). De son côté, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a présenté une communication relative à la sécurité sociale des personnes exerçant une activité à leur propre compte, ayant un statut d'auto-entrepreneur visant à encourager l'activité de cette catégorie professionnelle, à l'intégrer dans le secteur économique formel et à accompagner les auto-entrepreneurs lors de la première étape de démarrage de leur activité. Dans le domaine de la pêche, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a présenté une communication sur le bilan de la mise en œuvre de la décision du président de la République relative à l'indemnisation et à l'octroi d'une allocation exceptionnelle au profit des pêcheurs sinistrés suite aux intempéries enregistrées dans la wilaya de Tipasa. Il a également été présenté une communication sur la mise en place d'un système spécifique de la protection sociale au profit des professionnels de la pêche visant l'amélioration des conditions de travail des professionnels de la pêche ne disposant.

Y.S.

LES DEUX CHEFS D'ÉTAT AFFICHENT UNE VOLONTÉ POLITIQUE SINCÈRE

Une coopération stratégique étroite algéro-turque

La visite officielle du président turc Recep Tayyip Erdogan, mardi en Algérie, et les entretiens qu'il a eus avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont permis à l'Algérie et à la Turquie de souligner leur volonté politique sincère d'aller de l'avant vers une coopération bilatérale étroite, d'autant que le conseil de coopération de haut niveau entre les deux pays revêt à présent un caractère "stratégique".

Lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue turc, au terme de la cérémonie de signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente entre les deux pays, au siège de la présidence de la République, le président Tebboune a qualifié la visite du président turc en Algérie d'"échec importante" dans les relations entre les deux pays,

soulignant que les entretiens entre les deux parties avaient permis d'"évoquer les relations bilatérales en général et les réalisations concrétisées ensemble depuis la tenue de la première session du conseil de coopération de haut niveau algéro-turc, devenu aujourd'hui un Conseil de coopération stratégique".

Le président de la République a souligné que "les relations algéro-turques sont solides avec des perspectives ouvertes à davantage de coopération eu égard à la volonté politique sincère en Algérie et en Turquie", précisant que "les échanges commerciaux ont notablement évolué ces dernières années, leur volume ayant atteint plus de 5 mds USD en 2022 avec des prévisions dépassant les 6 mds USD en 2023".

Pour sa part, le président turc a estimé

que le caractère "stratégique", conféré au Conseil de coopération de haut niveau algéro-turc, reflétait l'état actuel de la coopération entre les deux pays, le niveau de leurs relations et leur vision stratégique, affirmant la volonté de son pays de "poursuivre les efforts et de prendre les mesures nécessaires pour renforcer sa coopération avec l'Algérie dans différents domaines".

Il a également fait savoir que la prochaine étape verra "la poursuite des efforts en vue de prendre des mesures supplémentaires dans les différents volets de nos relations bilatérales du commerce à l'énergie et de l'environnement à la culture".

A cette occasion, le président Erdogan a évoqué le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, rappelant les

démarches des deux pays pour atteindre 10 milliards de dollars à l'avenir.

Il a salué, dans ce sens, les efforts de l'Algérie dans "la mobilisation de ses capacités économiques, à travers la diversification de ses activités, sous la direction du président Tebboune", affirmant "l'adhésion de près de 1 400 entreprises turques à cette démarche".

Exprimant, dans ce contexte, la disponibilité de son pays à augmenter le volume des investissements en Algérie, Erdogan a estimé que la signature de "l'accord d'encouragement et de protection mutuels des investissements dans les plus brefs délais contribuera à la promotion des investissements".

I.Med

POUR CHAQUE PRISONNIER AUX MAINS DE HAMAS, TROIS PRISONNIERS PALESTINIENS SERONT LIBÉRÉS

Le Hamas fait plier l'entité sioniste

Le Hamas et l'entité sioniste sont parvenus après cinq semaines d'âpres négociations à un accord portant sur une trêve de quatre jours, l'acheminement d'aide humanitaire et médicale dans l'enclave de Ghaza et la libération d'otages aux mains de Hamas et d'autres factions armées en échange de prisonniers palestiniens.



Première bonne nouvelle en provenance de Ghaza, depuis le déclenchement du déluge Al Aqsa, le 07 octobre dernier. Le Gouvernement Hamas et le gouvernement de l'entité sioniste sont parvenus après cinq semaines d'âpres négociations à un accord portant sur une trêve de quatre jours, l'acheminement d'aide humanitaire et médicale dans l'enclave de Ghaza et la libération d'otages retenus par le Hamas et d'autres factions armées en échange de prisonniers palestiniens. A peine entériné, cet accord a été salué partout dans le monde. Joe Biden s'est dit « extraordinairement satisfait ». « Je salue l'annonce de cet accord pour la libération d'otages et une trêve humanitaire », a réagi Emmanuel Macron. « La Commission européenne fera tout ce qui est en son pouvoir pour mettre à profit cette pause afin d'organiser un sursaut de l'aide humanitaire à Ghaza », a déclaré de son côté la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, qui a, à l'occasion, salué chaleureuse-

ment cet accord. Conclu grâce à la médiation active du Qatar imposé comme seul médiateur par le Hamas qui se méfiait des médiateurs proposés par Israël et les Etats-Unis, cet accord est un pas non négligeable dans le règlement durable du conflit. C'est aujourd'hui, jeudi, si rien ne vient interférer sur cet accord que le début de la trêve et les premières libérations vont avoir lieu. Comme première phase, cinquante otages israéliens, entre enfants et femmes, seront libérés sur les quatre jours de la trêve, en échange de la libération de 150 femmes et enfants palestiniens détenus en Israël. Si rien ne vient perturber le déroulement de cet accord, la trêve pourrait être prolongée avec des libérations supplémentaires de prisonnier palestiniens et d'otages

israéliens. L'entité sioniste s'est engagée à cesser toute action militaire et à ne procéder à aucune arrestation à Ghaza durant cette trêve, mais vu les réserves et les oppositions de certains extrémistes sionistes et de certains régimes arabes qui ne rêvent que de voir la résistance palestinienne totalement éradiquée, il faut s'attendre à tout. « Nous sommes en guerre et nous continuerons d'être en guerre tant que nous n'aurons pas atteint tous nos objectifs. Détruire le Hamas, obtenir le retour de tous nos otages et faire en sorte qu'aucune entité à Ghaza ne puisse menacer Israël », a en effet déclaré Netanyahu lors de la réunion du gouvernement israélien qui a vu l'accord entériné. « Cet accord constitue un dangereux précédent », déclare de son côté Ben

Gvir, le ministre israélien de la Sécurité nationale, ceci sans parler des indiscretions de certains responsables arabes englués jusqu'au cou dans la normalisation avec l'entité sioniste qui ne veulent plus entendre parler de Hamas. Benjamin Netanyahu et les traîtres arabes de la cause palestinienne ne veulent d'autres issues à la guerre que celle de la destruction totale des capacités gouvernementales et militaires du Hamas. Et cet accord, il faut le dire, ne travaille pas leurs objectifs. Il y a des parties en Israël et dans certaines capitales arabes qui ne veulent pas que les otages israéliens soient libérés. Outre les concessions à faire pour le Hamas, certains craignent également les réactions et témoignages de otages. On se souvient des haut-le-cœur provoqués chez les sionistes et les normalisés arabes par le témoignage de Yocheved, une octogénaire, libérée par le Hamas le 23 octobre dernier. En déclarant que lors de sa captivité les éléments du Hamas l'ont bien traitée ainsi que tous les autres otages, elle a provoqué un séisme chez ceux qui tentaient par tous les moyens de présenter le Hamas comme un mouvement terroriste infesté par « des animaux humains ». En tout cas, cet accord va contribuer pour l'instant à réduire les tensions et à apaiser la crise humanitaire à Ghaza. Quant aux prétentions des sionistes et de leurs serviteurs arabes d'anéantir la résistance palestinienne, Hamas leur dit de ne pas trop y compter : « Nous confirmons que nos mains resteront sur la gâchette et que nos bataillons triomphants resteront aux aguets », a-t-il, en effet, averti à la conclusion de l'accord.

Boualem B.

LES JOURS DU PREMIER MINISTRE ISRAËLIEN SERONT COMPTÉS DÈS LA FIN DE LA GUERRE

Voilà pourquoi l'échange des otages est une victoire de Sinwar sur Netanyahu

Avec l'échange des otages qui va débuter normalement le jeudi 23 novembre, on peut affirmer sans risque d'être que Yahia Sinwar, le chef du Hamas à h, vient d'obtenir une éclatante victoire militaire sur Benjamin Netanyahu, Premier ministre de l'entité sioniste, Yoav Gallan, ministre de la Défense, Herzl Halevi, le chef d'état-major de l'armée, et Benny Gantz, le gourou des « faucons » de Tel Aviv. Si l'on compare sur le papier les deux effectifs, on reste sidéré. Jugez-en : les forces israéliennes ont 170 000 militaires en activité (126 000 pour l'armée de Terre). Plus de 465 000 réservistes sont mobilisables. Depuis les attaques du Hamas du 7 octobre, l'armée a rappelé 350 000 soldats sous les drapeaux. Elle compte dans ses rangs environ 161 000 soldats, mais peut mobiliser 425 000 réservistes sous les drapeaux, et

elle a un avantage conséquent grâce à sa technologie militaire. La firme israélienne « Elbit Systems » a créé le premier robot soldat. De son côté, le Hamas peut compter sur ses principaux lieutenants, ainsi que sur la volonté de combattre l'ennemi et la fierté de mourir en martyr de ses Brigades. Yahia Sinwar, surnommé Abu Ibrahim, a dirigé dans les années 1980 le service de renseignement du Hamas et est devenu le n°1 du Hamas dans la bande de Ghaza. Arrêté en 1989, il est condamné par la justice israélienne et mis en prison. Libéré en 2011 dans le cadre d'un échange de prisonniers, il réintègre le mouvement et en est promu chef de la bande de Ghaza en 2017. Sinwar s'appuie sur quatre chefs opérationnels qui dirigent les opérations sur le terrain : 1- Marwan Aissa - le chef militaire considéré comme un ultra ou un

« faucon » de l'équipe Sinwar ; 2- Mohamed Dif, le général et chef militaire rompu à l'art de la guerre et un des fondateurs des BK ; c'est lui le concepteur de deux guerres du Hamas, Seif al Qods et Toufan al Aqsa lors desquelles il a infligé une sévère punition à Tsahal avec des outils très développés politiquement, militairement et de renseignement ; 3- Mohamed Sinwar, frère de Yahia Sinwar, un chef militaire rompu à l'art de la négociation ; c'est lui le réalisateur de l'échange du soldat israélien Gilad Shalit contre 1 000 détenus palestiniens en octobre 2011; enfin, 4- Abou Ubayda, le porte-parole des Brigades Al Qassam, qui s'est entouré, au bout de quelques jours seulement, d'une aura jamais égalée par aucun des chefs opérationnels des Brigades Al Qassam.

Par Fayçal Oukaci

MINISTRES ARABES DE L'EAU

COUPER L'EAU ET L'ÉLECTRICITÉ EST UN CRIME DE GUERRE ET UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

Les ministres arabes de l'Eau ont déclaré que couper l'eau et l'électricité au peuple palestinien dans la bande de Ghaza, en guise de punition collective, est considéré comme un grave crime de guerre et un crime contre l'humanité. Les participants à la quinzième session du Conseil ministériel arabe de l'eau, qui s'est tenu hier à Riyad, la capitale saoudienne, ont tenu l'occupation israélienne pour responsable de la situation actuelle en Palestine et des conséquences de l'agression brutale contre Ghaza, qui a laissé des milliers de martyrs et de blessés parmi le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et causé des destructions massives. Les ministres ont condamné l'occupation israélienne qui coupe l'approvisionnement en eau, nourriture et électricité à Ghaza, ce qui constitue une violation flagrante du droit international humanitaire et des traités, accords et pactes internationaux, en particulier ce qui est stipulé dans les Conventions de Genève et le Premier Protocole additionnel. Le Conseil a examiné les répercussions de l'agression israélienne et les destructions massives causées par l'attaque injuste contre la Palestine, qui a conduit à l'arrêt presque complet des puits souterrains et de l'approvisionnement en carburant, en plus de l'arrêt des usines de dessalement d'eau de mer, et à la fermeture complète du point d'eau. L'arrêt des usines de traitement des eaux usées a entraîné le débordement des eaux usées, avec les dégâts massifs causés aux infrastructures hydrauliques et la détérioration importante de l'environnement. Le Conseil a souligné que ce qu'Israël, puissance occu-

pante, a fait en supprimant les services de base, tels que l'électricité et l'eau, pour les citoyens de la bande de Ghaza, en guise de punition collective, constitue un grave crime de guerre et un crime contre l'humanité. Il s'est dit préoccupé du risque de décès par soif ou à la suite de maladies et d'épidémies qui augmentent chaque jour. Il a appelé à la nécessité de répondre aux besoins humanitaires urgents, notamment en carburant, pour permettre l'approvisionnement en eau au peuple palestinien à Ghaza. Les ministres ont mis l'accent sur la nécessité pour la communauté internationale de faire pression sur Israël, la puissance occupante, pour qu'il mette immédiatement fin à cette agression et aux bombardements brutaux contre la bande de Ghaza, et d'agir politiquement, juridiquement et dans les médias pour mettre un terme à cette agression. « Les mesures israéliennes consistant à couper l'approvisionnement en eau et en électricité et à empêcher l'entrée de carburant, sont considérées dans leur intégralité comme incompatibles avec toutes les lois et les principes de l'humanité ». Le Conseil a appelé à une action urgente de la communauté internationale pour mobiliser le soutien nécessaire afin de garantir les besoins humanitaires et les services de base des citoyens de la bande de Ghaza, en particulier les services d'eau et d'assainissement, afin de soulager les souffrances liées à l'accès à l'eau, étant donné que la part quotidienne par habitant d'eau propre à l'usage humain ne dépasse pas quelques litres, et elle est en constante diminution.

Wafa

COOPÉRATION

L'Algérie et l'Arabie Saoudite échafaudent un pont de communication entre leurs ministères de la Justice

Le programme exécutif de coopération a été signé, avant-hier à Alger, entre les ministères de la Justice de l'Algérie et du Royaume d'Arabie saoudite. Le programme a été cosigné par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et son homologue saoudien, Dr Walid bin Muhammed al Samaani, qui effectue une visite de travail en Algérie.

Acette occasion, Tabi a souligné que ce programme "est un nouveau mécanisme de coopération conjointe et un jalon qui vient s'ajouter aux cadres de coopération convenus" entre les deux pays, notamment la Convention de Riyadh relative à la coopération judiciaire de 1983, la Convention relative à l'extradition des criminels et des condamnés de 2013, et le mémorandum d'entente entre le ministère de la Justice algérien et le ministère public saoudien signé en Arabie Saoudite en mars 2022. "Ce programme créera un pont de communication continue entre les ministères de la Justice des deux pays, notamment à travers des concertations périodiques permettant d'évaluer la coopération bilatérale et de la promouvoir pour être au diapason des aspirations des deux parties pour la réalisation de leurs objectifs", a-t-il soutenu. Parmi les principales clauses de ce programme, a-t-il précisé, figure "l'échange de points de vue sur les bonnes pratiques en vigueur en matière de réformes judiciaires entre les deux pays", rappelant que "notre pays a connu de profondes réformes constitutionnelles, en vertu de la Constitution approuvée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et plébiscitée par le peuple algérien le 1er novembre 2020". Cette Constitution, souligne le ministre, prévoit "des dispositions inédites visant,



entre autres, à renforcer les outils consacrant l'indépendance du pouvoir judiciaire et à consolider les droits, les libertés et l'appui du rôle des organes de contrôle". Qualifiant le programme exécutif de riche et varié, Tabi a affirmé qu'il a pour objectifs de développer et promouvoir les ressources humaines à travers l'échange de visites pour tirer profit des expériences et expertises en matière de e-justice, de former les magistrats et les auxiliaires de justice, outre l'échange d'informations relatives aux procédures de mise en œuvre des dispositions judiciaires et aux systèmes administratifs adoptés. A travers ce programme, le ministre a affirmé que les

deux parties œuvreront à trouver "des mécanismes efficaces" pour le renforcement et la promotion de la coopération judiciaire entre les deux pays dans les questions "civiles, l'état civil et les questions commerciales et pénales", ajoutant que l'Algérie souhaite bénéficier de l'expérience saoudienne en matière d'arbitrage commercial, de services de e-justice et de mécanismes de justice réparatrice afin de traiter les affaires simples sans le recours aux procédures judiciaires conventionnelles". Le ministre de la Justice algérien a souligné, à cette occasion, que l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite "sont liés par des relations historiques profondes et unis

par des liens populaires sans limites", estimant que les relations entre les deux pays "sont un jalon essentiel dans l'action arabe commune". "Partant de leur conviction de l'importance d'intensifier les efforts communs, les dirigeants des deux pays ont mis en place des mécanismes solides de coordination", notamment "à travers la création du Haut conseil de coordination algéro-saoudien qui se chargera "de la prise en charge de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines politique et sécuritaire, de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, de l'économie, du commerce, de l'investissement et d'autres domaines", a-t-il souligné.

R.N.

ÉDUCATION NATIONALE SONATRACH ANNONCE LES RÉSULTATS DE SON CONCOURS NATIONAL D'ÉCRITURE DESTINÉ AUX ÉLÈVES

Le Groupe Sonatrach a annoncé, hier, dans un communiqué, les résultats du concours national d'écriture organisé par le groupe, en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale, au profit des élèves des établissements d'enseignement, à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de la création de la société Sonatrach, le 31 décembre 1963. La première évaluation effectuée par le ministère de l'Éducation nationale au niveau de ses directions de wilaya, et l'évaluation finale assurée par la commission nationale du concours, composée d'inspecteurs, d'enseignants, de représentants du ministère de l'Éducation nationale et de représentants du groupe Sonatrach, se sont soldées par la sélection de soixante productions écrites des classes de fin d'études des trois cycles d'enseignement (5e année primaire, 4e année moyenne, 3e année secondaire), réparties sur 20 expressions écrites (enseignement primaire), 20 lettres (enseignement moyen), et 20 articles (enseignement secondaire général et technique). Selon la même source, 60 gagnants ont été retenus en référence au soixantième anniversaire de la création de Sonatrach qui a prévu à cette occasion des prix et des récompenses de valeur pour les lauréats et leurs établissements éducatifs. Les prix seront remis aux lauréats lors de la cérémonie officielle organisée en leur honneur au siège de la Direction générale de Sonatrach, en décembre 2023, rappelle Sonatrach. "En tant qu'entreprise citoyenne, le Groupe Sonatrach tend à travers l'organisation de ces concours culturels nationaux, à consacrer la culture de l'écriture chez les jeunes et à encourager les talents à l'expression dans divers domaines de connaissances en rapport avec l'environnement, l'énergie et la technologie", ajoute le communiqué. **R.N.**

MÉDIAS UNE ENVELOPPE DE 220 MILLIARDS DA POUR LE PROJET «DZAÏR MEDIA CITY»

Le projet de loi de finances 2024 (PLF 2024) a consacré une enveloppe de 220 milliards DA en tant qu'autorisations de programme et 60 milliards DA en tant que crédits de paiement pour le projet de la nouvelle ville médiatique "Dzaïr Media City" à Alger, a-t-on appris, mardi, auprès du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Le projet de la nouvelle ville médiatique, dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a posé la première pierre en juillet dernier, et qui sera implanté à Ouled Fayet (Alger Ouest), s'étend sur une superficie totale de 47 hectares. Le projet comprendra une zone dédiée aux médias, des studios de tournage, un village d'artistes, un espace d'enseignement et de recherche, ainsi qu'une zone multiservices. La zone dédiée aux médias devra abriter les sièges des établissements médiatiques nationaux, à savoir l'Entreprise publique de Télévision (EPTV), l'Agence Algérie Presse Service (APS), l'Établissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP), la Radio algérienne et la chaîne "AL24News".

R.N./avec APS

CNESE

Réunion des commissions permanentes avant l'Assemblée générale prévue en janvier 2024

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Bouchenak Khelladi Sidi Mohammed, a présidé, ce mardi, la réunion des sept (7) commissions permanentes de l'institution, appelant à cette occasion à finaliser les rapports devant être soumis à l'Assemblée générale prévue en janvier 2024. Lors de son allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la réunion, consacrée à l'examen du programme d'action des commissions permanentes et de la feuille de route tracée pour 2024, le prési-

dent du CNESE a souligné "l'impératif d'accélérer la finalisation des rapports devant être présentés lors de la prochaine Assemblée générale du Conseil". Bouchenak Khelladi a souligné également la nécessité de renforcer le rôle des commissions permanentes "à travers le débat constructif et fructueux" pour enrichir les différents sujets et dossiers devant être présentés à la prochaine Assemblée générale. Le président du CNESE a en outre évoqué le bilan d'activité du CNESE depuis la 4e session de l'Assemblée générale, tenue le 17

mai dernier, rappelant que le Conseil avait organisé des rencontres et des journées d'étude qui ont été sanctionnées par plusieurs recommandations. Des rapports et des mémorandums sur des questions nationales d'ordre économique, social et environnemental ont également été élaborés et soumis aux hautes autorités du pays durant la période de référence, dirait-il. En ce qui concerne ses activités aux niveaux régional et international, le CNESE continue d'assurer la présidence de l'Union des Conseils économiques et sociaux arabes

et institutions similaires, a indiqué le responsable. Les présidents des commissions permanentes ont abordé, lors de ladite réunion, les principaux points relatifs à la feuille de route 2024, dont le développement du foncier agricole pour assurer la sécurité alimentaire, l'inclusion financière et le développement des opportunités d'investissement et de financement, ainsi que d'autres dossiers en lien avec la numérisation, la réforme fiscale, l'environnement, la transition énergétique, et le développement durable.

R.N.

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-TURC

Consolidation des acquis et renforcement des relations économiques bilatérales

Le Forum économique algéro-turc tenu, avant-hier à Alger, sous la supervision du président turc M. Recep Tayyip Erdogan et du Premier ministre M. Nadhir Larbaoui sous le thème "pour un partenariat économique productif et durable", a permis de passer en revue les potentialités économiques prometteuses des deux parties et de présenter des recommandations pour renforcer la coopération et le partenariat bilatéraux.

Dans ce cadre, la sous-directrice du suivi des programmes et de la promotion des échanges commerciaux au ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Hayet Mehadji, a souligné, lors de sa lecture du communiqué final du Forum, que plus de 500 opérateurs économiques des deux pays activent dans divers domaines économiques ont pris part à cet événement économique bilatéral. Les travaux du forum ont vu la tenue d'une séance plénière au cours de laquelle ont été présentés des exposés sur le climat des affaires et les opportunités de partenariat et d'investissement offertes en Algérie et en Turquie, et

des rencontres bilatérales entre les opérateurs qui ont souligné la nécessité de poursuivre les contacts et d'intensifier les échanges de visites bilatérales outre la participation régulière et de qualité aux différents événements économiques et commerciaux organisés dans les deux pays, a précisé Mme Mehadji. Le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih a indiqué, quant à lui, que les rencontres bilatérales ont été organisées au niveau de trois groupes consacrés aux secteurs de l'agriculture, du commerce, du tourisme, des start-



ups, de la santé et des produits pharmaceutiques, aux secteurs de l'énergie, des énergies renouvelables, de l'environnement, de la

construction, des transports et aux secteurs de l'industrie, de l'industrie agroalimentaire, du textile, des travaux publics, de l'industrie de

transformation et de la sous-traitance.

Le responsable au ministère des Affaires étrangères a ajouté que les participants ont salué les résultats des rencontres bilatérales, qui "marquent le début d'une nouvelle dynamique de contacts qui se poursuivra certainement au niveau bilatéral, entre les deux pays, ou dans d'autres espaces".

Les participants ont également insisté sur la nécessité de restructurer la Chambre de commerce et d'industrie algéro-turque qui est à même d'assurer un suivi plus efficace des échanges commerciaux et des projets.

R.E. / avec APS

PATRONAT

Le CREA prône des alliances entre opérateurs algériens et turcs

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula a appelé, avant-hier, à tisser des alliances industrielles entre les opérateurs algériens et turcs, susceptibles de créer de la valeur ajoutée et de pénétrer de nouveaux marchés internationaux. Lors d'une allocution prononcée lors des travaux du Forum économique algéro-turc, Moula a affirmé qu'"il est indispensable de créer une intégration des investissements et des expertises entre les deux pays afin de permettre aux économies algérienne et turque de faire face aux défis stratégiques et mondiaux". Il dira, dans le même contexte, qu'"au moment où la Turquie a démontré au monde sa grande capacité d'exportation grâce au développement exceptionnel de son secteur industriel, l'Algérie dispose d'atouts majeurs, car elle se trouve aux portes des continents africain et européen, ce qui appelle les opérateurs des deux pays à travailler ensemble pour pénétrer de nou-

veaux domaines sur les marchés mondiaux par le biais d'alliances industrielles à forte valeur ajoutée et mettant les deux pays sur la voie d'une croissance durable et inclusive". Outre l'industrie, le patron du CREA a mis en relief les opportunités d'investissement dans le secteur du tourisme algérien, qui dispose d'atouts importants, appelant les investisseurs turcs à organiser des visites spéciales pour découvrir les opportunités qu'il recèle.

Dans le même contexte, le président du CREA a exhorté les opérateurs turcs à intensifier leurs investissements en Algérie, profitant de l'amélioration "remarquable" du climat des affaires dans le pays. Pour lui, "Le climat des affaires s'améliore de jour en jour, grâce à la détermination du président de la République, et grâce aux réformes structurelles entreprises par le gouvernement", outre "la levée des restrictions qui pourraient entraver l'essor des entreprises et des investissements productifs", a-t-il affirmé. A

cela s'ajoute le dialogue permanent et efficace entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques, qui a permis de "rétablir la confiance nécessaire pour travailler au développement économique".

R.E.

ASSURANCES

LA CAAT OBTIENT LA NOTATION "BB+" AVEC PERSPECTIVES STABLES DE L'AGENCE AM BEST

L'agence de notation internationale AM Best a attribué à la compagnie algérienne des assurances (CAAT) au titre de l'exercice 2022, la notation de solidité financière B (satisfaisant) et la notation de crédit émetteur à long terme de "BB+" (satisfaisant), avec des perspectives stables, indique la CAAT dans un communiqué.

Cette notation obtenue pour la troisième année consécutive, "confirme la stabilité et la force bilanciale de la CAAT, qui s'appuie sur une capi-

talisation ajustée aux risques, dues à une rentabilité moyenne des primes de 24,8% et à un rendement des capitaux propres de 9,7% pour la période allant de 2018 à 2022", précise le communiqué de la compagnie.

En 2022, la CAAT a réalisé un chiffre d'affaires de 26,7 milliards de Da, soit 194,7 millions dollars, qui consolide sa position de deuxième plus grand assureur de la place, a relevé la CAAT.

La compagnie publique a procédé en 2023 à une augmentation de 5 milliards Da (36,7 millions dollars) de son capital social passant ainsi de 20 milliards Da (146,8 millions dollars) à 25 milliards Da (183,4 millions dollars).

R.E.

SELON LE FMI : RISQUES MAJEURS SI LES MONNAIES NUMÉRIQUES NE SONT PAS CONÇUES

Un récent rapport du FMI vient de révéler que les monnaies numériques des banques centrales peuvent améliorer les systèmes de paiement et l'inclusion financière, si elles sont conçues de manière appropriée, et que dans le cas contraire, elles pourraient présenter des risques majeurs pour les monnaies officielles et la stabilité financière de nombreux pays. Le rapport du FMI a noté que même si tous les pays ne voient pas la nécessité immédiate de déployer des CBDC, de nombreux pays explorent les

CBDC, ils auront donc la possibilité d'en proposer une à l'avenir si cela leur convient, et il est probable que les avantages seront venir à temps, en fonction des politiques des pays et de la réponse du secteur privé, ainsi que du développement de la technologie. Dans la plupart des cas, il serait bénéfique pour les pays de continuer à explorer soigneusement et systématiquement les CBDC, a noté la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, dans son récent discours au Singapore « FinTech Festival ». Cela

arrive à un moment où les monnaies numériques ont enregistré une longue série de gains, bénéficiant de l'incertitude économique et des pertes qui hantent les bourses et les marchés boursiers mondiaux. Le FMI a noté que les Bahamas, la Jamaïque et le Nigeria ont déjà fourni des monnaies numériques aux banques centrales et que plus de 100 pays sont en phase d'exploration, les gouverneurs des banques centrales du Brésil, de la Chine, de la zone euro, de l'Inde et du Royaume-Uni étant en tête. Le FMI a lancé un

guide virtuel sur les monnaies numériques des banques centrales afin de collecter et de partager des connaissances avec les décideurs politiques du monde entier et de servir de base à l'engagement du FMI auprès des autorités nationales. Le Fonds entend faire de ce document un document évolutif qui sera mis à jour et élargi à mesure que notre corpus de connaissances et d'analyses s'étoffera et que de nouvelles leçons et idées émergeront des pays.

M.H.

Constantine : plus de 12.000 logements en cours de réalisation

Le logement promotionnel aidé est prédominant avec près de 8 000 logements de ce type en cours de construction. Et plus de 1 000 logements LSP qui sont en chantier connaissent un taux d'avancement de 50%.

Au total 12.461 logements, toutes formules confondues, sont en cours de réalisation à travers les douze communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris des responsables locaux du secteur de l'habitat. Le plus grand nombre de ce quota représente le segment du Logement promotionnel aidé (LPA), soit 7.986 unités qui sont en cours de construction à travers diverses communes de la wilaya, dont les taux d'avancement des travaux sont évalués entre 30 et 90 %, ont précisé à l'APS les services de la direction du logement. Pas moins de 1.174 Logements sociaux participatifs (LSP) sont également en cours de réalisation dont 1.099 unités ont été affectées au bénéfice de la circonscription administrative Ali Mendjeli, alors que 75 autres l'ont été au profit de la commune de Didouche Mourad. Le taux global de concrétisation de ces opérations a atteint 50 %, a-t-on ajouté, précisant que l'ensemble de ces projets a été confié à des entreprises publiques et privées. S'agissant de la formule de Logement public locatif (LPL), 1.726 unités inscrites au titre des exercices 2021 et 2022, sont en cours de réalisation à travers 7 communes dont la part du lion



a été consacrée à la circonscription administrative Ali Mendjeli (670), suivie des communes de Constantine (540), d'El Khroub (86), de Messaoud Boudjeriou (30) en plus de 100 autres unités pour chacune des communes d'Ibn Ziad, de Didouche Mourad, d'Ouled Rahmoune et d'Ain Smara, a révélé, de son côté, le chef du service chargé de ce dossier à la direction du Logement, Samir Bendjabalah. Il a rappelé, dans le même contexte, que 1.745 logements de ce type d'habitat, ont été réceptionnés depuis début 2023, dont 645 unités dans la commune de Hamma Bouziane, 500 dans la circonscription administrative Ali Mendjeli en plus de 300 logements pour chacune des communes d'Ibn Badis et d'Ain Abid. Lancés en travaux au titre de l'exercice 2023, pas moins de 200 loge-

ments de type location-vente (AADL) sont en cours de construction à l'extension Ouest de la circonscription administrative Ali Mendjeli, selon les services de la direction du logement qui ont rappelé que plus de 16.000 logements de cette formule ont été attribués à leurs bénéficiaires durant les années 2020 et 2021. Pas moins de 1.375 Logements promotionnels libres (LPL) sont en cours de construction à Constantine, El Khroub et la circonscription administrative Ali Mendjeli, a indiqué, pour sa part, le directeur de wilaya de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), Fares Boukheouni, précisant que la réalisation de ce nouveau programme aura pour objectif de soutenir les autres formules d'habitat et de répondre aux besoins des

demandeurs de logements. Ce quota, a-t-il indiqué, est constitué de 1.172 logements affectés à la ville de Constantine, dont les travaux ont été entamés en 2022 avec un taux d'avancement estimé à 45%, 143 unités pour la circonscription administrative Ali Mendjeli, dont les taux d'avancement des chantiers sont évalués entre 30 et 60 % en plus de 60 autres unités dans la commune d'El Khroub (30%), notant que la réception de ces projets est prévue pour "fin 2024". Dans la circonscription administrative Ali Mendjeli, 233 logements de ce même segment, a ajouté le même responsable, ont été réalisés à l'Unité de Voisinage (UV) 6 et attribués à leurs bénéficiaires, juillet dernier. Le même responsable qui s'est félicité de la réussite de plusieurs projets d'habitat, réalisés durant les années passées, constituant "un indicateur de l'importance des programmes mis en œuvre par les pouvoirs publics pour améliorer le cadre de vie des citoyens", a signalé que 1.000 Logements promotionnels publics (LPP) dont 620 réalisées à la ville Massinissa (Khroub) et 380 à la l'extension Ouest de circonscription administrative Ali Mendjeli, ont été attribués en 2022. **R.R**

MILA:

PROJET D'ÉRADICATION DE LA DÉCHARGE SAUVAGE D'OULED SMAÏL À TELEGHMA

Une opération portant sur l'éradication de la décharge sauvage située au lieu-dit Ouled Smail, dans la commune de Teleghma (nord de Mila) vient d'être entamée, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de wilaya de l'environnement. Selon le chef du service de l'environnement urbain et industriel de cette direction, Amar Zemmouri, cette décharge, qui existe depuis plus de trois années, contient d'importantes quantités de déchets dits spéciaux (provenant d'activités de fonderie, de recyclage de plastique et de métaux non ferreux comme le cuivre et l'aluminium), de déchets émanant de l'élevage de volailles, de déchets ménagers et de déchets inertes. Précisant que la décision d'éliminer cette décharge a été prise après plusieurs visites de terrain effectuées par les services de la direction de l'environnement, le même responsable a fait savoir qu'une « campagne » a été organisée en vue de l'éradication de ce site polluant « par étapes », en mettant à contribution différents secteurs concernés, notamment la direction de l'environnement, la commune de Teleghma, la société publique de gestion des centres d'enfouissement technique et la direction de l'énergie. **APS**

L'HUILERIE "DAHBIJA" DE DJELFA :

Un modèle en agriculture biologique

L'exploitation agricole de l'huilerie "Dahbia", sise à Oued Lembarek, commune de Benhar, au Nord de la wilaya de Djelfa, constitue un "modèle" en matière de promotion de l'agriculture biologique, excluant tout usage d'engrais chimiques pour l'obtention d'une production qualitative et quantitative, comme assuré par ses responsables. "Notre exploitation s'appuie sur des méthodes modernes recommandées à l'échelle internationale en matière d'oléiculture, excluant totalement l'usage des engrais et des pesticides dans les vergers d'oliviers", a indiqué, à l'APS, son promoteur Hakim Alileche, en marge du lancement de la campagne oléicole, pour la saison 2023/2024. La fertilisation des oliviers se fait par des engrais organiques, une alternative exigeante, a-t-il dit, "plus de travail et d'ef-

forts, tout au long de la saison agricole, à travers la collecte du fumier pour amener les oliveraies". Ce choix de produire une huile d'olive biologique de qualité répondant aux normes internationales a prouvé son "efficacité" par la "distinction, à maintes reprises, de l'huile d'olive +Dahbia+ dans de nombreux concours internationaux", a souligné M. Alileche. L'huile d'olive "Dahbia" a obtenu la première place dans 21 concours mondiaux en Grèce, Italie, Royaume d'Arabie Saoudite, Etats-Unis d'Amérique, Portugal, Espagne et Japon, rappelle-t-on. Une performance que son promoteur impute à la "qualité du produit, qui a toujours constitué la première vocation de cette exploitation depuis sa création, il y a 20 ans". L'investisseur Hakim Alileche, qui a été honoré par le président de la Répu-

blique lors des assises nationales de l'agriculture en février dernier, a ajouté que l'adoption de techniques modernes en matière d'économie de l'eau et de recyclage des déchets de l'huilerie, en plus de l'exploitation des mauvaises herbes comme fertilisant, sont à l'origine du succès de son exploitation agricole, dont la moyenne de rendement d'un olivier de la variété Chemlal est d'1,5 quintal de fruits. Il a ajouté que la qualité supérieure de son huile d'olive "est le résultat de tout un processus qui commence de la cueillette précoce des olives au mois de novembre. "Les fruits récoltés sont aussitôt triturés à l'huilerie située dans la même exploitation, ce qui fait que le temps entre la collecte et la trituration ne dépasse pas une heure", a-t-il expliqué. "L'agriculture biologique constitue désormais le fer

de lance de plusieurs filières agricoles à Djelfa, dont l'oléiculture, grâce à l'adoption, par les agriculteurs locaux, de techniques modernes garantant d'une meilleure productivité, au double plan qualité et quantité", a relevé le chef du bureau d'orientation agricole de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya, l'ingénieur agronome Saïd Saïd. Il a cité en exemple de nombreuses exploitations agricoles, dont "Dahbia", devenue, a-t-il dit, "un modèle à suivre en matière d'organisation et d'exploitation de matières organiques comme alternative aux engrais chimiques et aux pesticides, qui sont déconseillés dans les produits aux normes internationales". s'étend sur une superficie globale de plus de 10.700 ha, dont 9.537 ha entrés en production. **APS**

CONSTANTINE

Onzième édition du Salon international des équipements médicaux

Pas moins de 29 exposants participent à la 11ème édition du Salon International des Equipements Médicaux et des Produits Pharmaceutiques (SIEMPP), ouvert jeudi à Constantine. Ce salon, qui se déroulera sur trois jours à l'hôtel Marriott de Constantine, rassemble les principaux fournisseurs d'équipements médicaux, des laboratoires pharmaceutiques, des distributeurs, des professionnels de la santé et des experts en recherche et développement. Il offre une plateforme unique pour échanger des idées, découvrir de nouveaux produits,

renforcer les collaborations et nouer des partenariats stratégiques entre les acteurs clés de l'industrie, a indiqué dans une déclaration à l'APS, Karim Amara, responsable de la société EVENMENCIA, organisatrice de cet événement. Cette année, le salon a été marqué par une large participation des fournisseurs des technologies de pointe réalisées dans le domaine de l'imagerie médicales, mais aussi par la présence de nombreuses spécialités, notamment le mobilier et l'imagerie médicales, instruments chirurgicaux et équipements de labora-

toires, moyens de rééducation fonctionnelle en sus des équipements et produits dentaires, offrant ainsi un espace de stands variés, mettant en avant une large gamme d'équipements médicaux, de dispositifs pharmaceutiques et de solutions innovantes, a fait savoir M. Amara. Parmi les exposants présents, des entreprises de renommée internationale qui sont reconnues pour leur expertise et leur capacité à proposer des produits de haute qualité. De plus, de nombreuses entreprises prometteuses sont également présentes, démontrant ainsi l'innova-

tion continue et la dynamique de cette industrie. Le SIEMPP attire chaque année de nombreux visiteurs, tels que des distributeurs, des agents, des fournisseurs, des représentants gouvernementaux, des chercheurs et des professionnels de la santé. La diversité des participants favorise les échanges d'idées, les démonstrations en temps réel et les discussions autour des enjeux et des tendances actuelles du secteur médical et pharmaceutique, ont souligné des exposants interrogés à l'occasion. **APS**

2,14 MILLIARDS DE PERSONNES LE MONDE FONT DE

Le commerce en ligne connaît un essor sans précédent, notamment depuis la crise sanitaire du Covid 19. Le chiffre d'affaires mondial du e-commerce dépasse les 5 trillions de dollars, selon le site

Le secteur du commerce électronique est en constante évolution. Cette dynamique s'est accélérée avec la crise du Covid-19, contribuant à la croissance du e-commerce mondial. En 2022, on estimait que 2,14 milliards de personnes à travers le monde font des achats en ligne. Cela représente 27,6 % de la population mondiale, cette année n'a pas fait exception. Le chiffre d'affaires mondial du e-commerce s'est élevé en 2022 à 5,4 trillions de dollars selon Statista. Il devrait atteindre 7 trillions de dollars d'ici 2024, ajoute la même source. La Chine totalise à elle seule 2700 milliards de dollars de chiffre d'affaires, avec une augmentation de 21 % au cours de la dernière année. La Chine est suivie par les États-Unis avec 1000 milliards de dollars, le Japon avec 194 milliards de dollars, la France et le Royaume-Uni avec respectivement 146,9 milliards de dollars et 140 milliards de dollars.

IMPACT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'intelligence artificielle et la réalité augmentée sont des facteurs essentiels contribuant à cette évolution. Les progrès rapides observés dans le monde de l'intelligence artificielle et de la réalité augmentée ont un impact significatif sur le secteur du commerce électronique. Les entreprises utilisent l'IA, et notamment la technologie de traitement du langage naturel (NLP) pour offrir des expériences client personnalisées, automatiser le service client, améliorer le ciblage publicitaire et les opérations. De même, la réalité augmentée ouvre de nouvelles voies de commercialisation des produits dans l'e-commerce, en particulier sur les réseaux sociaux. En effet, l'intelligence artificielle est une technologie qui a pris une ampleur incroyable ces dernières années et qui transforme de nombreux secteurs, notamment celui du commerce en ligne et de la création de contenu. Grâce à l'IA, les sites de commerce en ligne peuvent offrir une expérience personnalisée et optimisée, augmentant ainsi les ventes et la satisfaction des clients. En effet, l'IA peut aider les sites de commerce en ligne à comprendre les préférences de leurs clients, à prédire leurs besoins futurs et à leur recommander des produits en fonction de leur historique d'achat, de leurs préférences et de leurs

centres d'intérêt.

L'IA permet de mettre en place des chatbots ou des assistants virtuels pour répondre aux questions des clients en temps réel, ce qui réduit considérablement les temps d'attente et améliore l'expérience client. L'intelligence artificielle s'invite aussi dans le quotidien des entrepreneurs, notamment en ce qui concerne la production de contenus texte.

Le live shopping est l'une des dernières tendances de contenu e-commerce qui a changé la manière de présenter ses produits en ligne. Celle-ci consiste à voir un article dans une démonstration en direct, via un chat, avant de décider ou non de l'acheter. Cette tendance est apparue (ou réapparue sur les sites Internet) notamment en Chine, avant l'arrivée du Covid-19 et des confinements. C'est le géant Alibaba qui a en premier lancé son service de live shopping avant que le l'Internet mondial ne s'en empare.

LE DÉVELOPPEMENT DE M-COMMERCE, UNE PART IMPORTANTE DU COMMERCE EN LIGNE

Autre phénomène marketing de plus en plus présent : les achats mobiles. Les ventes m-commerce ont atteint 422 milliards de dollars en 2022 en moyenne, selon l'étude "M-Commerce: Global Strategic Business Report". Ce chiffre devrait augmenter à 2 400 milliards de dollars en 2030.

L'usage d'Internet passe de plus en plus par le mobile, la nouvelle source de trafic faite pour durer ! Selon Digital Report, il y aurait plus de 5,22 milliards d'internautes mobiles à travers le monde en 2021 et ce chiffre ne cesse de croître. Pour toutes ces raisons, il est aujourd'hui primordial de posséder un site e-commerce optimisé pour l'utilisation sur smartphone. Désormais, la plupart des marques sont présentes à la fois sur les moteurs de recherche comme Google via leur site Internet mais elles possèdent aussi une page sur Instagram, Facebook ou encore Pinterest. Ces dernières sont autant de portes d'entrée différentes pour accéder à leurs boutiques et à leurs produits. Les influenceurs sont donc aussi de plus en plus nombreux et ils sont particulièrement utilisés par les grandes marques pour inciter à l'achat car ce sont eux les experts et les abonnés leur font confiance. YouTube contribue aussi à cet essor et permet

même d'aller encore plus loin dans la présentation des produits. Ces derniers sont désormais mis en scène dans différents formats de vidéo comme les Shorts. Les offres deviennent ainsi de plus en plus virales !

L'objectif des marques : faire le buzz sur les plateformes sociales, ce qui peut parfois faire exploser le nombre de ventes en un temps record, l'une des principales raisons d'investir TikTok et se faire aider par son algorithme qui peut créer des miracles. Autre tendance durable et de plus en plus populaire : les marketplaces !

Par ailleurs, TikTok est en train de devenir une ressource puissante pour les acteurs de l'e-commerce grâce à sa base d'utilisateurs croissante, à la présence d'influenceurs à fort potentiel de viralité et à ses nouveaux outils e-commerce. Les fonctionnalités intégrées de TikTok, telles que les options de vitrines et de hashtag, permettent aux entreprises et aux créateurs d'atteindre efficacement leurs audiences.

LE COMMERCE PAR COMMANDE VOCALE

Cette nouvelle approche du shopping au quotidien est devenue courante et de plus en plus utilisée.

Amazon a déjà lancé son service Alexa Voice Shopping pour faciliter ce type d'achats et cela semble fonctionner merveilleusement bien. Il permet aux acheteurs d'ajouter et de supprimer des articles de leur liste de courses à l'aide de commandes vocales. Le logiciel traite les commandes et les envoie au magasin le plus proche. Il ne reste plus qu'à aller le chercher ou à utiliser le service de livraison. Les mêmes services ont été lancés par Alibaba, Walmart et d'autres grands distributeurs.

En 2023, cette nouvelle tendance a été encore plus adoptée et considérée. Les entreprises de commerce électronique devraient créer des services cloud robustes et fortement évolutifs pour garantir l'accessibilité de cette option, tout en assurant la satisfaction des clients.

Avec le nombre de personnes qui souhaitent créer leur propre entreprise et le développement de la technologie et d'Internet auprès du grand public, le secteur du commerce électronique connaîtra une concurrence accrue dans les années à venir. D'un côté, cela peut être une bonne nouvelle pour les internautes en raison des prix compétitifs et avantageux. Les boutiques en ligne ont été en mesure d'offrir aux consommateurs plus de commodité, plus de choix et des prix plus bas que les magasins traditionnels de type brick-and-mortar. Cela a entraîné une baisse de la fréquentation et des ventes dans les magasins de détail traditionnels et, selon les experts, cela ne fait que commencer.

LES GÉANTS DE L'E-COMMERCE PROSPÈRENT

Au niveau mondial, les grands gagnants de l'e-commerce sont amazon.com (2,84 milliards de visites mensuelles, +0,94 % entre 2022 et 2023), aliexpress.com (845 millions, +43,87 %) et walmart.com (748 millions, + 35,82 %). La plus forte croissance en glissement annuel est attribuée à la société chinoise aliexpress.com, qui a enregistré une augmentation de 44 %. L'hégé-



monie des entreprises américaines est constatée, avec amazon.com, ebay.com et walmart.com en tête de liste. Toutefois, le secteur est en constante évolution. On voit de plus petits acteurs, plus niches et plus locaux émerger comme concurrents sérieux. Les leaders de la croissance du trafic étaient tous deux basés sur les marchés asiatiques. Le site de vente en ligne flipkart.com, basé en Inde, a vu son trafic augmenter de 90 %. Toutefois, le vainqueur est lazada.com.ph, qui a connu une croissance de près de 200 % sur le marché philippin. Amazon.com a dominé la liste, remportant des places sur les marchés américain, allemand et britannique, bien que la croissance n'ait pas été la même partout. Alors que les marchés allemand et britannique ont connu respectivement une croissance de 16 % et 20 %, celle en glissement annuel observée aux États-Unis était inférieure à 1 %. Pour 2023, toutes les entreprises du top 10 ont connu une croissance positive, 80 % d'entre elles affichant des hausses à deux ou trois chiffres.

PLUS DE LA MOITIÉ DES ACHATS EN LIGNE VIA MOBILE

L'augmentation de l'utilisation du mobile dans l'e-commerce en 2023 souligne l'importance d'examiner les données mobiles et les applications d'achat. Par rapport à d'autres catégories d'applications, les applications d'achats ont des taux CPA (coût par action) et CPT (coût par clic) légèrement plus élevés, mais aussi un taux de conversion plus important (66,68 %, contre 46,4 % par exemple pour les applications de jeux) et un taux de consultation plus faible (4,9 %).

Si le trafic direct reste le roi du secteur de l'e-commerce, puisqu'il représente 53 % du trafic mondial, le trafic par recherche en ligne et le trafic venant des referrals se sont disputés la deuxième place ces dernières années. La recherche en ligne s'est imposée au début de l'année 2023 comme

COMMERCÉ MONDIAL

PERSONNES À TRAVERS S ACHATS EN LIGNE



le deuxième facteur générateur de trafic pour les marques e-commerce. Il faut savoir que

50,9 % des achats en ligne à travers le monde se sont faits via mobile. Ces nouvelles habitudes se maintiendront bien au-delà de la pandémie. Les canaux en ligne représentent 17,1 % des dépenses de détail mondiales au cours de l'année écoulée, soit une augmentation de 4,4 % par rapport à 2021. Le commerce en ligne représente environ 1 dollar sur 6 des dépenses de détail des consommateurs. D'ailleurs 57,6 % des internautes à travers le monde acquièrent un produit ou un service en ligne chaque semaine. Un taux en léger recul en ce qui concerne les consommateurs français : ils sont 53,7 % à acheter en ligne de façon hebdomadaire. Les femmes apparaissent d'ailleurs majoritaires dans cette pratique, selon le Digital Report. Une habitude ancrée dans les habitudes des consommateurs particulièrement en Asie de l'Est où les dépenses des consommateurs en lignes par rapport au PIB sont les plus élevées (Chine, Corée du Sud, Hong Kong). Les États-Unis se classent pour leur part huitième tandis que la France est douzième.

LES SECTEURS LES PLUS PRISÉS

Le secteur le plus apprécié en vente en ligne en 2022 reste la mode avec plus de 871,2 milliards de dollars devant l'électronique et les jouets. Côté motivation à l'achat la livraison gratuite est le premier moteur, devant les coupons, les promotions et les avis clients. Si Amazon se hisse à la première place des applications shopping les plus utilisées en 2022 au niveau mondial, Aliexpress arrive quatrième et Shein se classe septième. Le secteur de l'habillement reste le plus prospère, la grande distribution et la restauration occupent une place de plus en plus importante dans la vente en ligne. En 2022 1,25 mil-

liard de personnes ont commandé leurs courses et près d'un quart (23,6 %) des internautes dans le monde ont acheté leur repas en ligne. Digital Report 2023 montre également que les consommateurs se sont empressés de retourner dans les magasins physiques une fois les restrictions liées à la pandémie assouplies. Cette liberté de choix des canaux de vente au détail, laisse présager une tendance de fond constituée d'un mélange d'achats en ligne et en physique. Autre donnée soulignée par le rapport : l'internaute type réduit son utilisation quotidienne moyenne d'Internet de 20 minutes au cours des douze derniers mois. Elle s'élève à 6 heures 37 minutes, ce qui équivaut à une réduction de près de 5 % en un an. Selon tous ces rapports, les internautes intègrent davantage les réseaux sociaux dans leur parcours de consommation. Le temps passé sur les plateformes social média augmente pour atteindre plus d'une heure par jour, soit 40 minutes de plus que le temps passé à regarder la télévision. Les jeunes de 16 à 34 ans semblent désormais plus susceptibles de se rendre sur un réseau social lorsqu'ils recherchent des informations sur des marques plutôt que d'utiliser un moteur de recherche (48 % en 2022 contre 45 % en 2021).

CHATBOTS, VOIX, MARKETING OMNI-CHANNEL

Même avec un capital limité, il est facile de créer une entreprise de nos jours grâce à la croissance du commerce électronique. Alors que les consommateurs font de plus en plus confiance aux achats en ligne – on estime que 95% des achats seront effectués en ligne d'ici 2040 – le e-commerce ouvre la porte à d'innombrables entrepreneurs. Rien qu'aux États-Unis, les achats en ligne représentent déjà 10% des ventes au détail et devraient croître à un taux annuel de 15%. Les statistiques sur les comportements d'achat en ligne sont incroyablement révélatrices : 43% des acheteurs en

ligne ont déclaré avoir fait des achats au lit, 23% au bureau et 20% dans la salle de bain ou dans la voiture.

Bien que 48% des acheteurs en ligne aient dépensé trop ou acheté quelque chose d'imprévu pendant qu'ils faisaient leurs achats en ligne, le parcours d'achat n'est pas simple : 85% des clients commencent un achat sur un appareil et le terminent sur un autre. Le rapport Global Connected Commerce de Nielsen fournit une ventilation détaillée des industries les plus lucratives par pays, avec la Corée du Sud en tête de la mode (77%) et des produits de beauté (66%), ainsi que des produits d'épicerie non alimentaires (52%), des produits alimentaires emballés (51%) et frais (37%). Cependant, lorsqu'il s'agit d'achats de livres, d'articles de papeterie et de musique, le Japon est en tête de liste avec 79%. L'Espagne arrive en tête des classements pour les voyages avec 67% et le Brésil occupe la première place sur le podium avec 57% pour l'électronique grand public. Au fur et à mesure que les marchés mondiaux se développent, la part du marché du commerce électronique détenue par les États-Unis diminue régulièrement. Le marché du e-commerce renforce également le mondialisme avec 57% des acheteurs en ligne ayant effectué un achat auprès d'un vendeur à l'étranger. Le moyen de paiement préféré utilisé par ces acheteurs varie à travers le monde. Globalement, les cartes bancaires sont le mode de paiement préféré, étant utilisées dans 53% des transactions, suivies par les systèmes de paiement numériques (43%) et les cartes de débit (38%). Cependant, les systèmes de paiement numérique sont la méthode préférée en Chine et en Europe de l'Ouest, tandis que le paiement à la livraison est la méthode à privilégier en Europe de l'Est, en Afrique et au Moyen-Orient.

Mis à part le moyen de paiement, un plus grand nombre d'Américains préfèrent déjà faire leurs achats en ligne plutôt que dans un magasin physique, et 51% d'entre eux cliquent sur le moyen de faire leurs achats. Au total, 96% des Américains ont effectué au moins un achat en ligne dans leur vie, dont 80% l'ont fait au cours du dernier mois seulement. Cependant, les Américains dépensent 64% de leur budget dans des magasins physiques et seulement 36% en ligne. Les consommateurs mondiaux adoptent les portefeuilles numériques et les options de paiement en un clic comme PayPal et Apple Pay. Les marques qui offrent, dans les magasins en ligne, les méthodes de paiement que les consommateurs préfèrent sont bien sûr plus susceptibles de gagner et de fidéliser les clients. La durabilité prend de l'ampleur dans l'industrie e-commerce depuis de nombreuses années et, en 2023, elle est plus populaire que jamais. La grande majorité des consommateurs mondiaux affirment que la durabilité joue un rôle important dans leurs décisions d'achat et leurs comportements en termes de shopping e-commerce selon le rapport croissance mondiale écoresponsable et attentes de l'acheteur d'ESW. Les e-consommateurs d'aujourd'hui font face à un choix croissant concernant où et comment faire leurs achats en ligne. Une étude Linnworks a récemment démontré que pour deux tiers des répondants, le confort et la facilité étaient les deux plus grandes priorités au moment de

prendre une décision d'achat. L'inflation et l'incertitude économique continuent d'influer considérablement sur le comportement des consommateurs mondiaux. Il n'est donc pas surprenant d'apprendre que trois acheteurs sur quatre aux États-Unis sont plus préoccupés par les prix en 2023. De même, une étude PwC a révélé que 96% des consommateurs prévoient adopter des comportements économiques au cours des six prochains mois, et que 69% des consommateurs ont "modifié leurs dépenses non essentielles" au cours des six derniers mois.

TENDANCES MONDIALES

Plus de 40% des consommateurs e-commerce déclarent prévoir faire davantage de shopping en ligne au cours des six prochains mois. Cela montre que l'e-commerce continuera de croître malgré l'incertitude économique. Mais les prix et leur transparence sont primordiaux, et même les marques qui font tout le reste correctement s'agissant de l'expérience client seront durement touchées si elles n'ont pas de prix concurrentiels. La réalité virtuelle (VR) et la réalité augmentée (AR) sont plus que de simples mots à la mode en 2023. Selon un rapport de Storyblok, les consommateurs du monde entier ont des attentes croissantes en ce qui concerne le rôle des réalités augmentée et virtuelle dans l'expérience e-commerce. Les e-consommateurs américains placent particulièrement de grands espoirs en la technologie : Aux États-Unis, d'après Forbes, près de 60% des consommateurs affirment qu'une expérience d'achat en VR ou AR les encouragerait à faire un achat. Les marques e-commerce aux États-Unis reprennent à fond la tendance en utilisant des outils de réalité virtuelle et de réalité augmentée comme des solutions d'essai, des manuels d'utilisation interactifs, des vidéos de produits en 3D et plus encore. Alors que les gens du monde entier passent de plus en plus de temps en ligne et que le shopping en ligne ne cesse d'augmenter, les préoccupations relatives à la cybersécurité et à la protection des données augmentent. Les pays du monde entier répondent à cette préoccupation en adoptant des lois plus strictes sur la protection des données, et seules les marques qui adhèrent à ces lois continueront de prospérer. Une étude de 2023 de PwC a révélé que 32% des consommateurs se disent préoccupés par la protection des données personnelles lorsqu'ils interagissent avec des entreprises de consommation et des enseignes. Près de la moitié des répondants affirment ne pas donner plus de renseignements personnels qu'il n'est nécessaire, et 32% affirment ne pas communiquer de courriels et d'autres informations. Les marques peuvent réduire cette friction et gagner la confiance des consommateurs en étant transparentes et innovantes en matière de confidentialité des données et de bonnes pratiques en matière de cybersécurité. Le comportement des consommateurs en ligne change constamment et, en 2023, les tendances peuvent sembler plus imprévisibles que jamais. Les marques mondiales font face à un défi de plus en plus grand alors qu'elles naviguent entre diverses tendances de consommation sur plusieurs marchés.

Par Amel B. et Agences

SUITE À LA DÉCOUVERTE
D'UN CHARNIER À KIDAL

LA JUSTICE MALIENNE OUVRE UNE ENQUÊTE

Au Mali, le procureur de la République spécialisé dans la lutte antiterroriste a annoncé l'ouverture d'une enquête suite à la découverte d'un charnier à Kidal, ville récemment reprise par l'armée malienne. Les faits révélés pourraient constituer "des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité". Le Pôle judiciaire spécialisé en matière de lutte contre le terrorisme et criminalité transnationale organisée a ouvert une enquête suite à la découverte par les militaires maliens d'un charnier dans la ville de Kidal. Les faits révélés sont "susceptibles de constituer des infractions présumées d'actes de terrorisme et de violations des droits humains, notamment de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité", selon le communiqué signé par le procureur de la République Amadou Bocar Toure. Il a appelé la population "à la collaboration [...] afin d'apporter toutes informations utiles" sur le sujet en promettant d'informer sur les "diligences accomplies" "en temps opportun". Le charnier a été découvert par l'armée malienne le 16 novembre, lors d'une opération de sécurisation. Il "rappelle les atrocités commises par les terroristes sans foi ni loi", ont indiqué les forces armées maliennes (FAMA) le 19 novembre sans donner davantage de précisions sur le nombre de corps trouvés. La découverte a été faite deux jours après la reprise de Kidal. Cette ville stratégique du nord du Mali est passée sous contrôle des militaires maliens le 14 novembre suite à un retrait de la Minusma.

In Sputnik Afrique

PARTENARIAT ENTRE LE NIGERIA ET L'ALLEMAGNE

Accord sur les énergies renouvelables et le gaz d'une valeur de 500 millions de dollars

En vertu de cet accord, le Nigeria fournira annuellement 850 000 tonnes de gaz naturel à l'Allemagne, chiffre qui devrait passer à 1,2 million.

Des entreprises nigérianes et allemandes ont signé mardi dernier à Berlin deux accords comprenant un pacte de 500 millions de dollars sur les énergies renouvelables et un accord d'exportation de gaz, renforçant ainsi les liens économiques entre les deux pays, a déclaré un porte-parole de la présidence. L'Union Bank of Nigeria et le groupe allemand DWS ont signé un protocole d'accord sur les énergies renouvelables. L'accord vise à mobiliser 500 millions de dollars d'investissement dans des projets d'énergie renouvelable à travers le Nigeria, principalement dans les communautés rurales, a déclaré



le porte-parole Ajuri Ngelale dans un communiqué. Un deuxième protocole d'accord sur le partenariat d'exportation de gaz a été conclu entre la société nigérienne Riverside LNG et la société allemande Johannes Schuetze Energy Import AG. En vertu de cet accord, le Nigeria fournira annuellement 850 000 tonnes de gaz naturel à l'Alle-

magne, chiffre qui devrait passer à 1,2 million. Les premières livraisons auront lieu en 2026, a précisé M. Ngelale. L'accord permettra de traiter environ 50 millions de pieds cubes par jour de gaz naturel qui, autrement, aurait été brûlé à la torche. Le Nigeria détient les plus grandes réserves de gaz d'Afrique, soit plus de 200 000 milliards de pieds cubes, mais il brûle environ 300 millions de pieds cubes par jour en raison de l'insuffisance des installations de traitement. Le président Bola Tinubu, qui participe à la conférence "Compact with Africa" du G20 à Berlin, s'est félicité de ces accords, a déclaré M. Ngelale. Lundi dernier, le chancelier allemand Olaf Scholz a déclaré que l'Allemagne investirait 4 milliards d'euros dans des projets d'énergie verte en Afrique jusqu'en 2030, notant que ces projets pourraient à leur tour aider la plus grande économie d'Europe à réaliser sa propre transition vers la neutralité carbone. L'Allemagne devra importer de grandes quantités d'hydrogène vert à l'ave-

nir, y compris d'Afrique, si elle veut atteindre son objectif de zéro émission nette d'ici 2045, a-t-il déclaré lors d'un forum d'affaires germano-africain à Berlin. Ce forum a précédé le sommet "Compact with Africa" du G20, qui vise à stimuler les investissements sur le continent le plus pauvre du monde, mais qui connaît une croissance rapide, en coordonnant les programmes de développement des pays favorables aux réformes et en identifiant les opportunités commerciales. Sous la direction de M. Tinubu, le Nigeria s'est lancé dans les réformes les plus audacieuses depuis des décennies, en supprimant une subvention populaire à l'essence et en levant les restrictions sur le commerce des devises. M. Tinubu cherche à rendre le Nigeria attrayant pour les investisseurs, tout en s'efforçant de relancer son économie, plombée par une croissance anémique, une dette record, une inflation à deux chiffres et le vol du pétrole brut, son principal produit d'exportation.

In Zonebourse

SÉNÉGAL/MAURITANIE

Le FLNG du projet gazier GTA en cours d'acheminement vers le site de production

Comme le FPSO Tortue, également en route vers le site de livraison, le FLNG du projet gazier Greater Tortue Ahmeyim (GTA) est stratégique pour l'exploitation des ressources gazières communes au Sénégal et à la Mauritanie.

La compagnie Golar LNG Limited, spécialisée dans le secteur du transport et de la liquéfaction du gaz naturel (GNL), a annoncé le départ, dimanche 19 novembre, de l'unité flottante de liquéfaction de gaz naturel (FLNG) construite dans le cadre du projet gazier Greater Tortue

Ahmeyim (GTA), commun au Sénégal et à la Mauritanie, pour le site de production. La société prévoit l'arrivée de la plateforme gazière, baptisée Gimi, à destination, au terme d'un parcours d'environ 60 jours. Un périple qui devrait être ponctué par deux escales de ravitaillement à l'île Maurice et en Namibie. Une fois le FLNG Gimi arrivé à destination, son amarrage et sa connexion aux installations de production devraient suivre, marquant le début des transactions financières spécifiées dans le contrat de location et d'explo-

tation de la plateforme, convenu pour 20 ans avec BP, l'opérateur du projet GTA. Notons qu'en janvier 2023, l'entreprise pétrolière britannique avait indiqué que l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO), l'autre installation stratégique pour l'opérationnalisation du projet GTA, avait pris la mer à destination du site de production. Selon les prévisions des parties prenantes, l'exploitation des ressources du champ gazier GTA devrait démarrer d'ici la fin de l'année.

In Agence Ecofin

LIBYE

Le FMI juge « positives » les perspectives économiques

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI) vient de séjourner à Tunis à l'effet de discuter des développements économiques et financiers de la Libye, des perspectives macroéconomiques et des priorités de politique et de réforme du pays. Elle a conclu que « malgré les inondations dévastatrices, les perspectives économiques à moyen terme de la Libye restent positives en raison des prix élevés du pétrole prévus. Bien que les estimations des dommages causés par les inondations ne soient pas encore disponibles, l'impact de la catastrophe sur le PIB mesuré devrait être relativement faible étant donné que l'économie de la Libye dépend largement de la production de pétrole et de gaz. Les perspectives économiques à moyen terme restent

positives grâce aux prévisions de prix élevés du pétrole au niveau mondial ». Il est urgent de définir une vision économique claire pour le pays, estime le FMI qui ajoute que, à court terme, la Libye a besoin d'un budget pour soutenir la crédibilité de sa politique, car des dépenses fiscales non ciblées compliquent la mise en œuvre de la politique macroéconomique. À moyen terme, le pays a besoin d'une stratégie économique pour se diversifier en dehors des hydrocarbures et pour favoriser une croissance plus forte et plus inclusive tirée par le secteur privé. La réduction des subventions non ciblées permettrait de libérer des ressources pour des dépenses sociales mieux ciblées et des investissements productifs. À plus long terme, les efforts

de réforme structurelle devraient se concentrer sur le renforcement des institutions, l'amélioration du cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT), la mise en place d'un système de gestion de la dette et d'un système de gestion de la dette. L'équipe du FMI salue les réformes entreprises par les autorités libyennes cette année. Des progrès notables ont été accomplis pour améliorer la collecte de données, renforcer le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, l'innovation fintech et l'alignement de la supervision bancaire sur les normes internationales et les meilleures pratiques. Le Haut comité de surveillance financière récemment mis en place avec

des représentants de l'Est et de l'Ouest pour allouer les ressources budgétaires est une amélioration, mais doit évoluer à terme vers un processus budgétaire conforme aux meilleures pratiques mondiales. La réunification récemment annoncée de la banque centrale est un pas dans la bonne direction, souligne enfin le FMID dont l'avantage immédiat est l'amélioration de la coordination dans les domaines de la politique monétaire, de la liquidité du système bancaire et de la supervision. Les prochaines étapes devraient inclure l'intégration du système de paiement et l'unification de la structure organisationnelle et des procédures comptables de la banque centrale avant que la réunification ne soit complète.

In African Manager

ED 23 SPORT

CAN 2024 de handball : Participation de 16 sélections

Cette compétition a été retardée de deux jours. Elle se déroulera du 17 au 27 janvier au lieu du 19 au 29 janvier. La sélection nationale évoluera dans le groupe C.

Elle affrontera le Maroc, le Gabon et la Lybie. Le groupe à premier vue semble abordable. Le vainqueur à l'issue de la finale participera directement aux jeux olympiques de Paris. Le finaliste disputera un tournoi qualificatif en mars prochain et doit réaliser de bons résultats pour pouvoir se qualifier aux jeux olympiques. La tâche s'avère ardue pour les protégés de Benchekeroui.

La 26^e édition du Championnat d'Afrique des nations de handball messieurs, initialement prévue du 19 au 29 janvier 2024 au Caire (Egypte) a été avancée de deux jours et se déroulera finalement du 17 au 27 du même mois, avec la participation de seize sélections dont l'Algérie, a annoncé la Confédération africaine de handball (CAHB) mardi, sans préciser les raisons de ce changement. Outre l'Algérie qui évoluera dans le groupe C aux côtés du Gabon, Maroc et la Libye, le rendez-vous caïrote enregistrera la partici-



pation de l'Egypte (pays hôte et double tenante du trophée), la Guinée, le Cameroun et le Congo (groupe B), le Cap Vert vice-champion de la dernière édition, la RD Congo, la Zambie et le Rwanda (A), et la Tunisie, l'Angola, le Nigeria et le Kenya qui composent le groupe D. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale. Les 3^e et 4^e disputeront la coupe de

Président. L'équipe sacrée lors de cette 26^e édition du Championnat d'Afrique de handball se qualifiera directement aux Jeux olympiques de Paris 2024, alors que l'autre finaliste disputera un tournoi qualificatif en mars prochain. D'autre part, les cinq premiers du CAN-2024 représenteront le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège.

Composition des groupes du CAN-2024

Groupe A : Cap Vert, RD Congo, Zambie, Rwanda

Groupe B : Egypte, Guinée, Cameroun, Congo

Groupe C : Maroc, Algérie, Gabon, Libye

Groupe D : Tunisie, Angola, Nigeria, Kenya.

ESCRIME/COUPE DU MONDE DE SABRE (PAR ÉQUIPES):

«L'Algérie a réussi une organisation parfaite»

Le président de la Confédération Africaine d'escrime Mbagnick Ndiaye, s'est réjoui de la bonne organisation de l'Algérie de l'étape d'Alger de la Coupe du monde de sabre (messieurs et dames/individuel et par équipes), la qualifiant de "prouesse", tout en mettant en exergue la nécessité de maintenir la stabilité des instances sportives africaines qui permettront de contribuer à l'amélioration de cette discipline dans le continent. "La Fédération algérienne d'escrime (FAE) a été fidèle à sa traditionnelle dans la bonne organisation des événements sportifs, en assurant une fois de plus, la réussite de l'étape de cette grande manifestation internationale, organisée à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) et qualificative aux JO-2024 de Paris et à laquelle ont pris part 41 pays dont six (6) africaines", a indiqué Mbagnick Ndiaye dans une déclaration à l'APS. Les compétitions de l'étape d'Alger disputées durant quatre jours (9 - 12 novembre), ont débuté par la catégorie "simple" (messieurs et dames) alors que celle "par équipes" dans les deux sexes avaient eu lieu lors de la 4^e et dernière journée. Cette compétition a vu la nette domination de l'école française en simple, en s'adjugeant l'or chez les dames, grâce à Sara Balzer face à l'Ukrainienne Olga Carlan (15-11), tout comme en messieurs, où Solad Abetti avait battu le Sud-Coréen Au Sangkik (15-14). Dans la compétition par équipes, le titre masculin est revenu aux Etats-Unis vainqueurs de la Corée du Sud (45-32), alors que le titre féminin est allé à la Corée du

Sud, qui s'est imposée face à la France, championne du monde en titre (45-43). Faisant allusion au cahier de charges de la Fédération internationale d'escrime (FIE) durant cette étape d'Alger, le responsable sénégalais a souligné que "la Fédération algérienne a réuni la plupart des normes exigées par l'instance mondiale de la discipline, pour l'excellent déroulement de cette manifestation, raison pour laquelle, je tire chapeau au nouveau staff de la Fédération, et notamment au président, Omar Benadouda, qui a porté le flambeau dans des conditions assez difficiles, et qui a réussi avec son équipe, au bout de six mois seulement à relever le défi, en organisant avec succès, le tournoi d'escrime des Jeux sportifs arabes-2023 ici même à Alger (5-15 mai) et cette compétition mondiale". Concernant le plus attendu de ces rendez-vous internationaux abrité par le continent, Mbagnick Ndiaye, également, président de la Fédération sénégalaise d'escrime (FSE) a estimé que de "telles étapes qualificatives pour les Jeux Olympiques connaissent désormais la présence des meilleurs épéistes mondiaux, comme cela a été le cas lors de l'édition d'Alger. Pour cela, le niveau technique a été très élevé, ce qui contribue à l'élévation du niveau africain." Lorsque les escrimeurs africains se frottent aux grands joueurs mondiaux, ils obtiennent à coup sûr de l'expérience qui leur permet de progresser, comme nous l'avons constaté chez les athlètes égyptiens, algériens, tunisiens, sénégalais et nigériens, lors du rendez-vous d'Alger, ce qui est positif pour le continent algérien", a-

til ajouté. En abordant les moyens d'améliorer la pratique de la discipline d'escrime à travers tout le continent africain, le président de l'instance continentale a souligné que "la stabilité au niveau des instances sportives locales en Afrique contribuera naturellement au développement de la discipline dans le continent (...), nous souhaitons que cette stabilité soit maintenue, car elle permettra à ses pays dont l'Algérie de reprendre leur place de choix au niveau continental" Le Ministère de la jeunesse et des sports (MJS) avait, rappelle-t-on, annulé les résultats de l'Assemblée générale électorale, qui avait choisi Mohamed Benyahia, comme nouveau président de la Fédération d'escrime, avant la nomination d'un directoire chargé de gérer les affaires courantes de l'instance fédérale, depuis le mois d'avril 2023, dirigé par l'ancien épéiste, Omar Benadouda. Enchaînant sur les compétitions à venir, Mbagnick Ndiaye a annoncé l'organisation de l'Algérie d'un nouveau important rendez-vous, à savoir, les éliminatoires zonales, qualificatives aux Olympiades de Paris, prévue en avril-2024 qui constituera l'ultime étape devant désigner tous les escrimeurs qualifiés pour le rendez-vous olympique. "Cela constitue un plus pour l'escrime africain, aussi bien sur le plan technique qu'organisationnel et aussi permettra aux organisateurs de parfaire leurs connaissances, et d'obtenir de nouvelles expériences qui contribueront davantage au développement de la discipline", a-t-il conclu. APS

Football :Eliminatoires du Mondial 2026 (Groupe G) :

L'Algérie seule leader provisoire du groupe
La sélection guinéenne de football s'est inclinée en déplacement face à son homologue botswanaise (1-0, mi-temps : 0-0), en match disputé mardi au stade de Francistown, pour le compte de la 2^e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026. L'unique but de la partie a été inscrit par Kabelo Seakanyeng à la 79^e minute de jeu. Dans l'autre match de cette poule, l'Ouganda s'est imposée en déplacement face à la Somalie (1-0) au stade municipal de Berkane (Maroc), grâce à un but signé Rogers Mato dès la 4^e minute de jeu. Les Somaliens ont terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion d'Abdi Mohamed peu avant la pause (45e+1). A l'issue de ces résultats, l'Algérie, vainqueur dimanche face au Mozambique à Maputo (2-0), s'empare du fauteuil de leader avec 6 points, devant le Mozambique, le Botswana, la Guinée, et l'Ouganda, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. Pour rappel, les « Verts » ont entamé cette campagne qualificative en battant la Somalie (3-1), jeudi au stade Nelson-Mandela de Baraki. Les matchs de la 3^e journée du groupe G, prévus du 3 au 11 juin 2024, mettront aux prises le Mozambique et la Somalie, l'Ouganda au Botswana et l'Algérie à la Guinée. Le premier à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour le Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Mexique et Canada.

APS

JUDO:

HOURIA AMMOUR TRIPLE CHAMPION DU MONDE

Du haut de ses 57 ans, la judokate algérienne Houria Ammour continue d'écrire une belle histoire avec les tatamis. Elle vient de réussir la passe de trois dans les championnats du monde des vétérans, en s'adjugeant une troisième médaille d'or de suite dans sa catégorie de poids des -57 kg. Une nouvelle prouesse réalisée lors du rendez-vous planétaire organisé du 31 octobre au 3 novembre à Abu Dhabi (Emirats arabes unis). Un troisième titre mondial de rang, après ceux de Cancun (Mexique) en 2018 et Marrakech (Maroc) en 2019. Il s'agit d'un espoir que la championne oranaise a caressé depuis 2021, puisque cette compétition était prévue à cette année-là avant qu'elle ne soit reportée. Cela n'a pas, pour autant, découragé la judokate, qui a maintenu le cap en matière de préparation, en dépit de ses autres engagements, aussi bien dans sa vie privée que professionnelle. A Abu Dhabi, l'Algérienne a disputé trois combats face à des championnes de renom, telles que l'Italienne Diana Arrigoni et la Française Antoinette Perquin, qui n'est autre que la médaillée d'or de l'édition précédente de 2019, chez les -52 kg. En finale, elle s'est imposée avec Ippon contre une autre française, en l'occurrence, Leila Bertrand, pour décrocher un troisième titre mondial consécutif, toute somme mérité. "Il s'agit du fruit d'un dur labeur. Je me suis fixé, depuis déjà un bon bout de temps, comme objectif, de remporter un nouveau trophée mondial. Pour ce faire, j'ai consenti d'énormes efforts à l'entraînement. Ça n'a pas été facile, d'autant plus que le chemin était parsemé d'embûches", a déclaré Ammour à l'APS. N'ayant pas réussi à décrocher des contrats de sponsoring ou un accompagnement de la part des instances compétentes, la judokate algérienne était déterminée à aller au bout du rêve, en recourant à ses propres moyens pour financer sa participation dans cette joute mondiale, a-t-elle précisé.

APS

STATUT DE L'ARTISTE :

LES PROFESSIONNELS SALUENT LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DE L'ARTISTE

Des professionnels des arts ont salué, lundi à Alger, les dispositions du statut de l'artiste, promulgué récemment, garantissant une protection sociale et juridique en plus de la reconnaissance de leur travail.

S'exprimant lors d'une Journée d'information sur le statut de l'artiste, des artistes issus de différents domaines, ont fait part de leur "satisfaction" sur la plupart des dispositions de ce texte réglementaire qui consacre, selon eux, "le droit à la création, à l'accompagnement et à la protection sociale".

Ils ont considéré ce texte comme "une première étape, pour la valorisation de la création et du créateur artistiques". Saluant notamment les dispositions relatives à la protection sociale des artistes, le comédien Abdelhamid Rabia, a appelé à mettre en œuvre les dispositions de ce statut à travers des textes d'application. Il a proposé à ce titre, la création d'un Fonds spécial de retraite pour les artistes.

Pour le dramaturge Omar Fetmouche, le statut se veut être une "assise juridique" pour le travail artistique en général, notamment les coopératives artistiques qui, dit-il, sont désormais considérées comme des établissements artistiques.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts, Souraya Mouloudji, a souligné que le statut de l'artiste "vient renforcer la création et les activités culturelles tout en valorisant le travail de tous les acteurs du domaine artistique".

Saluant l'intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'art et l'artiste, la ministre a mis en exergue l'attention du chef de l'Etat envers les artistes reflétée par son engagement pour le renforcement de la culture et la valorisation de la création.

A travers le statut de l'artiste, a-t-elle appuyé, le Président de la République, a acté "son engagement de valoriser l'artiste et tous les acteurs du domaine des arts et de promouvoir son rôle et sa situation juridique".

Dans son exposé que le statut de l'artiste, la présidente du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), Djazia Fergani, a indiqué que le texte a pour objectif de "définir les droits et devoirs" de l'artiste et "améliorer sa condition professionnelle, sociale et économique", ajoutant qu'il prévoit également, des mesures relatives à la formation et l'amélioration des conditions de travail des artistes.

Pour sa part, Missoum Laroussi, Président de la commission d'élaboration du statut de l'artiste, a évoqué les principaux acquis contenus dans le texte, notamment la création de coopératives artistiques, la carte d'artiste et la nomenclature des métiers dans le domaine artistique.

Il a fait savoir, à juste titre, que la nomenclature des métiers de l'art, "devant être promulguée prochainement, comprend 184 activités couvrant sept domaines artistiques".

Publié dans le Journal officiel N 70, le décret présidentiel 23-376 du 22 octobre 2023, portant statut de l'artiste, vise à "fixer les droits et les obligations de l'artiste".

I.M./Aps

PORTRAIT

Mohamed Touri, l'enfant de Blida, un humoriste révolutionnaire

Il était à la fois lucide et halluciné par son travail de comédien ; un écorché vif, un « Don Quichotte à l'algérienne », sachant tirer parti de son corps chétif, qui, au lieu de le complexer, lui a donné ses meilleurs atouts.



Natif de Blida, le défunt Mohamed Touri figure parmi les plus grands comédiens burlesques algériens, doublé d'un révolutionnaire, rendu célèbre au siècle dernier grâce à ses œuvres impérissables, qui ont fait sourire les Algériens à une époque où ces derniers souffraient de la cruauté et de l'injustice des colonialistes français, lit-on dans un livret publié par la famille de l'artiste.

En effet, le regretté Touri a réussi, grâce à un langage simple assimilé par petits et grands, à toucher le cœur des Algériens et à leur donner le sourire dès ses débuts comme artiste, et ce, jusqu'au jour d'aujourd'hui, soit 64 ans après sa mort, un certain 29 avril 1959, selon le même livret qui aborde la carrière du défunt Touri, et dont une copie a été remise à l'APS. "Les œuvres du défunt Mohamed Touri étaient des sortes de messages comiques, qui se terminaient souvent par une sorte de maxime, « Zaâit, Maât Neggaz El-Haït » et « Debka, ou Bek oua Bouhedba », avait indiqué sa fille Naima dans une déclaration précédente, notant que son père s'attachait particulièrement à « intégrer des messages sociaux et révolutionnaires dans ses représentations et sketches comiques ».

Naima Touri avait également évoqué les idées nationalistes de son père, à l'origine de sa détention par les autorités coloniales en 1956, avant son décès le 29 avril 1959, deux mois après sa sortie de la prison de Serkadji, où il a subi toutes les formes de tortures possibles, ayant emporté à jamais l'un des plus grands humoristes et comédiens en Algérie. En dépit de sa mort à seulement 45 ans, un âge où il avait encore tant à donner à l'Algérie et à l'art en général, Mohamed Touri a réussi à laisser un legs des plus prolifiques à la comédie sociale et au théâtre comique algérien.

Touri est né à Blida le 9 novembre 1914, au sein d'une famille modeste. Il a appris le Coran à l'école El-Houda de sa ville natale, au même titre que la langue arabe, avant de rejoindre "El madrassa El Houra" (l'Ecole Libre) de l'Association des Oulemas algériens à Constantine, où il s'imprégna des valeurs du nationalisme et du patriotisme, qui ont marqué son parcours artistique.

Mohamed Touri retourna à Blida en 1928. Il adhéra alors à la troupe théâtrale des scouts "Amel Blida", fondée par le militant Moussa Khedioui, également père fondateur, dans la région, de toutes les associations culturelles et sportives

du début du siècle dernier. Il rejoint par la suite la troupe de l'association "El-Hayat", dirigée par le maître de la musique andalouse Mohieddine Lekhal. C'est là qu'il rencontra de nombreux artistes célèbres, dont Dahmane Benachour et Ben Kerkoura.

Touri a légué pour la postérité un riche palmarès, englobant des chansons comiques, dont les célèbres "Ana Mellite" (je suis blasé), "Flous Flous" (argent, argent) et "Hadi Hiya Somba", (c'est ça la Samba), toutes apprises par cœur par les Algériens à l'époque. A cela s'ajoutent des films comiques, dont "Maâruf El Iskafi" (Maâruf le cordonnier), "El Kilo" (le soulard) et "Fel Kahoua" (au café), dont la popularité est toujours intacte, et tous conservés dans les archives de la Télévision algérienne, avec possibilité de leur visionnage via des réseaux sur la toile.

Le théâtre de la ville de Blida porte le nom de Mohamed Touri, en hommage à ce grand artiste.

De nombreuses associations culturelles fondent de grands espoirs sur le rétablissement de la renommée de cet établissement culturel afin de permettre l'émergence de nouveaux talents en herbe dans le 4^e art. **I.Med**

102 ÉCRIVAINS DE DIFFÉRENTES WILAYAS DU PAYS ONT PARTICIPÉ Amel Berrahma décroche le Premier Prix du concours littéraire "Oum Sihem"

L'auteure Amel Berrahma de la wilaya de Tamanrasset a décroché le premier prix de la 3e édition du Concours national du prix "Oum Sihem" de la nouvelle, dont les résultats ont été annoncés par l'Association culturelle "Athar El Abirine" d'Oran, a-t-on appris du président de cette association Rouane Chérif. La nouvelle "Biotica" d'Amel Berrahma de Tamanrasset a réussi à obtenir le premier prix de ce

concours national, alors que les 2e et 3e prix ont été décernés au récit "Itrak la Yakhdiouni" (Ton parfum ne me trompe pas) de Ghattas Asma Mohamed de Touggourt et le récit "Un modèle" d'Assia Rahahlia de Souk Ahras, a indiqué M. Rouane Des prix d'encouragement ont été également décernés à sept candidats originaires de Tlemcen (deux), Ain Defla, Touggourt, El Oued, El Tarf et Ghardaïa,

sachant que les prix seront distribués aux lauréats les 20 et 21 décembre à la Maison de la Culture Zeddour Brahim Belkacem à Oran. Pas moins de 102 écrivains de différentes wilayas du pays ont participé à la troisième édition du concours littéraire "Oum Sihem", lancé sous le slogan "Ecrire est un engagement et une responsabilité", lancé par l'association "Athar El Abirine" en coordination

avec la Maison de la Culture d'Oran, l'été dernier. Pour rappel, la regrettée écrivaine Amaria Bilal, connue sous le nom littéraire d'Oum Sihem (1939-2021), a laissé un fonds littéraire diversifié dans la poésie, comme "L'Alphabet de novembre", "Témoin de l'époque", "Palestine" et, dans la nouvelle, "Le trottoir de Beyrouth" et "Le quotidien d'Oum Ali" entre autres ouvrages. **I.M./Agence**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE MOUZAZA
COMMUNE D'AIN ROMANA
NIS :0928004 01 01

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITÉS MINIMALES N° :07/2023

Un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences capacités minimales est lancé pour la réalisation de : **Approvisionnement en alimentation des cantines scolaires Pour année 2024:**

Lot N° 01 : Acquisition d'alimentation générale et du Pain
Lot N° 02 : Acquisition de Fruit et Légumes
Lot N° 03 : Acquisition de Viande Rouge et blanche (frais)

Les entreprises ayant rempli les conditions suivantes sont invitées pour retirer le cahier des charges auprès du bureau marchés d'Ain Romana contre paiement de 2500 Da non remboursable représentant les frais de reproduction.

- Commerçant ayant activité conforme à l'objet de cahier des charges.
- **Moyen matériel :**
 - Pour lot n°01 et lot n°03 : camion frigo justifié par la carte grise et police d'assurance en cours de validité ou contrat de location avec une carte grise et police d'assurance en cours de validité
 - Pour lot n°02 : véhicule de transport justifié par la carte grise et police d'assurance en cours de validité ou contrat de location avec une carte grise et police d'assurance en cours de validité
- **Expérience de l'entreprise :** Une attestation de bonne exécution de même nature délivrée par un établissement public.
- **Capacités financières :**
 - lot n°01 et lot n° 02 avoir réalisé durant les trois dernières années (2020-2021-2022) moyen de chiffre d'affaires supérieur ou égale à : 10.000.000,00 DA visé par les services des impôts
 - lot n°03 avoir réalisé durant les trois dernières années (2020-2021-2022) moyen de chiffre d'affaires supérieur ou égale à : 6.000.000,00 DA visé par les services des impôts

Dossier de candidature : contient :

- 1- déclaration de candidature 2- déclaration de probité 3- le statut de l'entreprise 4- tous documents qui permet les personnes d'engager l'entreprise 5- tous documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires: capacités financières : moyens financiers justifiés par des bilans et références bancaires. Capacités techniques : liste moyens matériels justifié par/ les cartes grise et police d'assurance/et références professionnelle (Attestation de bonne exécution) figurant au cahier des charges
- 2- Offre technique :

1- déclaration à soucrire. 2- tous documents permettant l'évaluation de l'offre technique (mémoire technique justifié) figurant au cahier des charges 3- le cahier des charges paragraphe portant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- offre financière :

- 1-Lettre de soumission 2- Bordereau des prix unitaires 3-devis quantitatifs et estimatif dûment rempli, daté et signé.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, doivent être déposées auprès de l'APC DE AIN ROMANA, sous trois enveloppes cachetées mais dans une autre enveloppe.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et porte uniquement la mention indiquant le projet :

APC AIN ROMANA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE N° 07/2023

INTITULE : Approvisionnement en alimentation des cantines scolaires Pour année 2024:

Lot N° 01 : Acquisition d'alimentation générale et du Pain
Lot N° 02 : Acquisition de Fruit et Légumes
Lot N° 03 : Acquisition de Viande Rouge et blanche

La durée de préparation des offres est fixée à **douzième (12) jours** à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et le **BOMOP**.

- Les offres doivent être déposées le 12^{ème} jour à compter de la première parution de l'appel d'offre de 08 h00 à 12 h00
- L'ouverture des plis se fera en une seule séance le jour de la date de dépôt des offres à 13 h00 au niveau de L'APC. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un weekend l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.
- La séance d'ouverture des plis est publique, les entreprises soumissionnaires y sont cordialement invitées.

L'EXPRESS DU 23/11/2023 ANEP : N° 2316028481

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRA D'ATTOU
COMMUNE DE SEBGAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N° : 04/2023
N° DE CODE FISCALE : 09840316900531

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de sebgag lance un appel d'offres ouvert avec exigences des capacités minimales, selon l'article 39 du Loi n° 23-12 du 3 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et selon l'article 44 du Décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics pour effectuer les opérations suivantes :

Fournir aux restaurants scolaires :

- lot N°01 : Fourniture de denrées alimentaires générales et de pain.
- lot N°02 : Fourniture de fruits et légumes frais.
- lot N°03 : Restauration à base de viande blanche, viande rouge et œufs.
- lot N°04 : Approvisionnement en produits laitiers.

Les fournisseurs intéressés par cette annonce doivent demander au siège de la commune de sebgag le retrait du cahier des charges, en échange du versement d'une somme non remboursable de 10 000,00 Da. Le dossier de candidature, l'offre financière et l'offre technique doivent être placés dans des enveloppes séparées, bien fermées, dont chacune indique :

Des dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière son insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention (dossier de candidature), (offres technique) ou (offres financière) selon le cas ; Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° l'appel d'offres.....).

01- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature, (cf au model joint) bien renseigner ni rature ni surcharge
- Une déclaration de probité, (cf au model joint) bien renseigner ni rature ni surcharge
- Les statuts pour les sociétés.
- Capacités financière de la par les bilans et les références Bancaires

02- L'offres technique contient :

- Une déclaration à soucrire, (cf au model joint) bien renseigner ni rature ni surcharge
- Tous documents permettant d'évaluer l'offres technique.
- Certificat C 20 (prouvant que le candidat est soumis au régime forfaitaire ou le système réel).

03 - L'offres financière contient :

- La lettre de soumission, (cf au model joint) bien renseigner ni rature ni surcharge
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif.

Les offres doivent parvenir au plus tard à **10 :30 heures** le dernier jour de la date de dépôt des offres **fixe à (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse.

L'ouverture des plis et prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **11 h 00** au siège de la commune de sebgag.

L'EXPRESS DU 23/11/2023 ANEP : N° 2316028431



SELON UNE ÉTUDE DE L'OCDE

Tous les paradis fiscaux ne disent pas leur nom



Dans le monde, quelque 2.140 milliards de dollars de bénéfices de multinationales sont taxés à des taux de moins de 15% chaque année.

La moitié des bénéfices de multinationales faiblement imposés ne le sont pas dans des pays réputés pour leur fiscalité avantageuse, mais dans ceux qui affichent des taux théoriquement élevés, selon une étude publiée mardi par l'OCDE. En cause, non pas des montages fiscaux douteux mais des mesures politiques, comme les crédits d'impôt recherche ou des avantages fiscaux divers, accordés aux entreprises pour attirer leurs investissements. « De nombreuses juridictions typiquement considérées

comme ayant une fiscalité élevée offrent diverses incitations qui peuvent conduire à des taux d'imposition considérablement réduits », explique l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans le monde, quelque 2.140 milliards de dollars de bénéfices de multinationales sont taxés à des taux de moins de 15% chaque année. Sur cette somme, plus de la moitié, 53% précisément, est localisée dans des pays ou territoires dont le taux d'imposition moyen ou théorique est supérieur à 15%. C'est-à-dire que ces pays accordent des rabais conséquents sur une partie des bénéfices réalisés. Plus notable encore, 10% des bénéfices taxés à moins de 5% sont localisés dans des pays affichant des taux de 15% ou plus. Les pays aux

taux d'imposition officiels élevés (plus de 15%) ne les appliquent pas toujours : plus d'un quart de bénéfices y sont en réalité taxés à moins de 15%. Mais l'inverse est rarement vrai : dans des pays affichant des taux de moins de 5%, « la quasi-totalité » des bénéfices est taxée à ce taux réel. Au total, sur 5.900 milliards de bénéfices annuels, 13% sont taxés à moins de 5% et 23% entre 5% et 15%. La majorité des bénéfices des entreprises multinationales est imposée entre 15% et 30%. Il s'agit, selon l'OCDE, d'une des premières analyses aussi précises de la taxation effective par pays, qui doit venir nuancer le débat opposant traditionnellement les pays à faible imposition à ceux affichant des taux élevés. Ne pas considérer les taux effectifs « peut entraîner de

fausses estimations sur l'impact de diverses réformes internationales », comme la taxation minimale des entreprises, note l'OCDE. Le somme mondiale des profits faiblement taxés pourrait par ailleurs être « nettement sous-estimée » par une partie des analyses actuelles, note le rapport. L'étude se concentre sur les entreprises multinationales dont le chiffre d'affaires dépasse 750 millions d'euros et se base sur des données des années 2017 à 2020. Par ailleurs, l'OCDE note qu'il « existe toujours un décalage entre le lieu où les bénéfices sont déclarés et celui où les activités économiques sont exercées », ce qui « souligne l'importance de mettre en œuvre un accord fiscal international ».

In L'Orient Le Jour

MAFIA CALABRAISE

PLUS DE 200 CONDAMNÉS AU TERME D'UN PROCÈS HISTORIQUE EN ITALIE

Plus de 200 personnes ont été condamnées lundi en Italie à des peines allant jusqu'à 30 années de réclusion, à l'issue d'un "maxi-procès" contre la 'Ndrangheta, la plus puissante mafia de la péninsule. Ainsi, sur les 338 accusés qui comparaissaient en première instance devant le tribunal de Lamezia Terme (sud), 207 ont été reconnus coupables et condamnés, tandis que 131 ont été acquittés. Le parquet avait requis un total de près de 5.000 années de prison à l'encontre des mafieux ainsi que leurs complices en col blanc, fonctionnaires, élus locaux et même policiers de haut rang. Les condamnations, lues par la juge Brigida Cavasino, vont de quelques mois de prison à 30 ans de réclusion, une peine écopée par quatre personnes. L'un des accusés les plus en vue, l'ex-sénateur Giancarlo Pittelli, 70 ans, a été condamné à 11 ans de réclusion alors que le parquet avait demandé une peine de 17 ans.

Basée en Calabre, une région très pauvre située dans la pointe de la Botte italienne, la 'Ndrangheta est la plus riche et la plus puissante des mafias italiennes. Présente dans une quarantaine de pays, elle exerce sur sa terre d'origine une emprise étouffante, infiltrant et corrompant l'administration tout en faisant régner sa loi de fer sur la population.

In Agences

WHATSAPP

UN NOUVEAU BOUTON PERMET D'UTILISER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un nouveau bouton permettant d'utiliser l'intelligence artificielle est en train d'arriver sur WhatsApp. Voici comment l'utiliser et ce que vous pouvez en faire. En effet, WhatsApp teste un nouveau bouton pour démarrer une conversation alimentée par l'intelligence artificielle. Le site WABetaInfo a identifié cette nouveauté en développement sur la version bêta de WhatsApp pour Android v2.23.24.26, qui est maintenant disponible sur Google Play. Le bouton de raccourci, qui donne plus de visibilité au chat IA de WhatsApp, est actuellement en cours de déploiement pour un nombre limité d'utilisateurs. Il est présent dans l'onglet de conversation, au-dessus du nouvel icône, et offre un accès rapide aux conversations avec l'IA sur WhatsApp. Pour vérifier si vous avez cette fonction, appuyez sur l'icône de nouvelle conversation, puis choisissez une nouvelle conversation IA. Ensuite, vous devez accepter les termes et conditions et sélectionner Meta AI ou un autre système pour donner des instructions. Pendant une conversation sur WhatsApp, vous pouvez également taper "@MetaAI" suivi de ce que vous souhaitez pour activer l'assistant. Meta a annoncé son chatbot d'IA générative pour WhatsApp, Messenger et Instagram en septembre de cette année. Le chatbot est actuellement disponible aux États-Unis et ne prend en charge que la langue anglaise. Il peut réaliser des interactions basées sur le texte avec les utilisateurs et générer également des images photoréalistes sur la base d'instructions textuelles. Pendant ce temps, l'entreprise travaille sur 28 autres personnalités d'IA, en plus du chatbot Meta AI. Des célébrités et des influenceurs populaires, tels que Snoop Dogg, Charli D'Amelio, MrBeast, Kendall Jenner et Paris Hilton, se sont associés à Meta pour interpréter et incarner certaines des personnalités de l'IA. Microsoft, qui est l'un des principaux supporters de ChatGPT d'OpenAI, s'est joint à Meta pour intégrer son Bing Search dans les fonctionnalités de conversation de Meta AI. Cela s'ajoute à de nombreuses autres nouveautés qui sont en cours de test. WhatsApp a testé la recherche de messages par date, le retour en arrière et le transfert de vidéos, des messages vocaux à visualisation unique, une interface Android renouvelée, une nouvelle barre de réponse pour les contenus multimédias et bien plus encore.

In L'internaute.Com

COVID-19

Le virus reste « une menace », avertit l'OMS

Il existe actuellement trois variants du virus du Covid-19 (XBB.1.5, XXB.1.16 et EG.5) dits « d'intérêt », c'est-à-dire faisant l'objet d'une surveillance renforcée. « Nous devons rester vigilants car le virus circule, évolue et change », prévient l'Organisation mondiale de la santé (oms).

Le Covid-19 reste « une menace », a affirmé mardi dernier, l'OMS, quatre ans après l'apparition d'une maladie qui a fait des millions de victimes et ravagé l'économie mondiale, mais n'est plus vue comme une priorité.

« Ce virus, le SRAS-CoV-2, circule actuellement dans tous les pays et constitue toujours une menace », a mis en garde Maria Van Kerkhove, la scientifique de

l'OMS chargée de piloter la lutte contre la pandémie. « Nous devons rester vigilants car le virus circule, évolue et change », a-t-elle insisté, lors d'un échange avec le public sur des réseaux sociaux.

Alors qu'une nouvelle vague épidémique était redoutée à la rentrée, celle-ci n'a pas été aussi virulente que les autorités le craignaient. Présent dans 12 pays, dont la France, le variant JN.1 est suivi de près ; Maria Van Kerkhove a été l'un des visages de la bataille livrée par l'OMS contre la maladie. Elle est aujourd'hui directrice par intérim chargée de la préparation et la prévention des épidémies et pandémies. Il existe actuellement trois variants du virus du Covid-19 (XBB.1.5, XXB.1.16 et EG.5) dits « d'intérêt », c'est-

à-dire faisant l'objet d'une surveillance renforcée. Un quatrième (BA.2.86) doit venir se joindre à cette cohorte même s'il ne présente pas de gravité accrue de la maladie. « Nous avons constaté une augmentation lente et régulière de sa détection dans le monde », a expliqué la docteure Van Kerkhove.

Face à la pandémie de Covid, l'OMS avait déclaré une urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020, son plus haut niveau d'alerte, finalement levée le 5 mai 2023. Outre les symptômes aigus et immédiats, l'OMS s'inquiète des effets à long terme causés par le virus, connus sous le nom de Covid long.

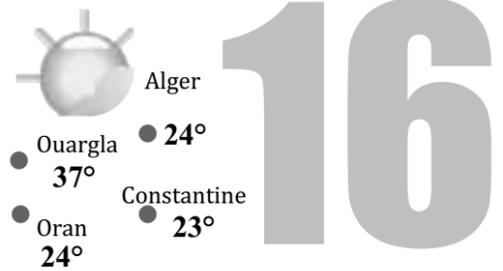
In Sud Ouest

5^E SOMMET DU GROUPE DES DIX DE L'UA : L'ALGÉRIE Y PREND PART

Chargé par le président de la République, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, est arrivé, hier après-midi, dans la ville d'Oyala, en République de Guinée équatoriale, pour représenter le président de la République au 5^e Sommet du Groupe des dix de l'UA, qui se tiendra le 24 novembre en cours", lit-on dans un communiqué du ministère diffusé hier. M. Attaf participera aujourd'hui aux travaux de la Réunion ministériel-

le des pays membres de ce Groupe africain concerné par le dossier de la réforme du Conseil de sécurité, et ce, dans le cadre de la préparation des délibérations prévues au niveau du Sommet, selon la même source. En marge de sa participation à ces deux réunions, le ministre aura des "entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues africains, d'autant que l'Algérie, qui s'apprête à occuper un siège non permanent au Conseil de sécurité, abritera dans un avenir

proche deux réunions importantes en lien direct avec le thème du Sommet", ajoute le communiqué. Il s'agit, selon la même source, du "Processus d'Oran, en décembre prochain, en vue de renforcer l'unité de la voix africaine au sein du Conseil de sécurité, et d'une Réunion ministérielle du Groupe des dix, prévue à Alger début 2024, dans le but de renforcer la position africaine commune au sujet de la réforme de cette instance onusienne centrale".



FADJR 05:43	DOHR 12:32	ASR 15:23	MAGHREB 17:45	ISHA 19:10
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 // N°689 // PRIX 20 DA

SON P-DG PROMET D'AMÉLIORER LA RENTABILITÉ DE L'ENTREPRISE

Air Algérie ambitionne de voler plus haut

La compagnie aérienne nationale Air Algérie affiche ses ambitions de se développer davantage, notamment le réseau international, et de maintenir son embellie financière, en dégagant un excédent financier. A l'occasion de son audition par la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, son P-DG, Yacine Benslimane, a indiqué qu'en 2022, la compagnie a réussi à dégager un excédent financier, après sept années marquées par un déficit financier. Cela est lié à l'amélioration du chiffre d'affaires de la compagnie et à la rationalisation de ses dépenses, selon Benslimane. Cette embellie financière devrait se poursuivre en 2023, en continuant à enregistrer un excédent financier, ce qui représente l'un des indicateurs positifs de la compagnie.

Autre indicateur positif : la part du marché que détient Air Algérie s'est améliorée sur le réseau international. Elle est passée de 52,11% en 2019 (année référence de la compagnie), à 61,30% en 2023. Air Algérie a également réussi à accroître le coefficient de remplissage de ses vols entre 2019 et 2023, que ce soit sur le



réseau domestique ou à l'international, avec une croissance de 10% sur le premier et 13% sur le second. La compagnie ambitionne de transporter 7,3 millions de passagers d'ici la fin de l'année 2023. Elle a transporté 5.118.290 passagers, soit une évolution de 6% entre 2019 et 2023. Parmi les projets d'Air Algérie dévoilés lors de l'audition, « la création d'un Hub Cargo, le lancement de la filiale Handling (manutention), la digitalisation et l'adoption des nou-

velles technologies, l'amélioration de la compétitivité de la compagnie à travers le développement du Hub d'Alger ou encore la réorganisation de l'entreprise, le développement des services auxiliaires et du réseau de vente ». Dans un autre registre, M. Benslimane est revenu sur le dossier du nombre d'employés de la compagnie et a tenu « à réfuter les chiffres qui circulent sur les réseaux sociaux qui varient entre 12.000 et 15.000 employés par Air Algérie,

alors que les chiffres réels sont de 8.315 employés en 2023, en baisse par rapport à 2019 où ils étaient 8.799 employés ». Une opération de recrutement sera « lancée prochainement », a-t-il été révélé lors de l'audition, et concernera le personnel navigant technique (pilotes) et de personnel navigant commercial (stewards et hôtesses) « en prévision de l'ouverture de nouvelles lignes et l'acquisition de nouveaux avions ».

Y.B.

UN BILAN DE L'ANP EN FAIT ÉTAT

ARRESTATION DE HUIT ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

Le dernier bilan des opérations menées durant la période du 15 au 21 novembre 2023, par des unités et détachements de l'Armée nationale populaire, fait état de l'arrestation de huit éléments de soutien aux groupes terroristes, lors de différentes opérations menées à travers le territoire national, tandis que deux bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites lors d'une opération de recherche et de ratissage à Blida. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, le communiqué du ministère de la Défense nationale indique que des détache-

ments combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 50 narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 81 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc. En outre, 4,376 kilogrammes de cocaïne et 240 245 comprimés psychotropes ont été saisis. Le bilan souligne par ailleurs que 130 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements uti-

lisés dans des opérations d'orpaillage illicite ont été saisis à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, In Salah et Djannet, en sus de l'arrestation de 158 individus. Le communiqué du ministère mentionne la saisie de 31 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation. De leur côté, les Garde-côtes ont procédé au sauvetage de 449 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 333 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

R.N.

FORUM D' « EL MOUDJAHID » :

HOMMAGE AU DÉFUNT MOUDJAHID MESSAOUD ZEGGAR

Des participants à une conférence, organisée hier, ont mis en avant les qualités et les hauts faits du défunt moudjahid Messaoud Zeggar dit "Rachid Caza" pendant la Guerre de libération nationale et après l'indépendance, et ce, à l'occasion de la commémoration du 36^e anniversaire de son décès. Lors du Forum de la mémoire abrité par le quotidien «El Moudjahid» en coordination avec l'association "Machaâl Echahid", l'ancien ministre et président de l'Association nationale des moudjahidine du Ministère de l'Armement et des Liaisons Générales (MALG), Dahou Ould Kablia, a évoqué le combat et la lutte du moudjahid Messaoud Zeggar pendant la Guerre de libération nationale, qui était marchand de confiseries avant de devenir fabricant d'armes. Selon le récit de M. Ould Kablia, le défunt moudjahid était actif dans la fabrication du matériel de guerre pour approvisionner les moudjahidine en armes et matériel logistique nécessaires et joua un rôle dans le renseignement

à l'étranger, notamment en Espagne et aux Etats-Unis. Connu pour son habileté politique et sa haute capacité à gérer les crises, Messaoud Zeggar a été la personne à laquelle s'est fié le fondateur des services secrets algériens, Abdelhfid Bousouf. Grâce à ses relations avec des personnalités influentes à l'étranger, il fournit les renseignements nécessaires au commandement du Front de libération nationale (FLN) pour faire face à l'occupant français abject. L'ancien ministre a rappelé la réussite du moudjahid Zeggar à obtenir des armes et des équipements de communication dont un transmetteur développé utilisé dans l'équipement des navires et qui a été modifié comme diffuseur de la Radio "la Voix de l'Algérie" lors de la Révolution algérienne. Au lendemain de l'indépendance, le moudjahid Messaoud Zeghar a continué à "soutenir la politique du défunt président Houari Boumediene" et à "servir l'Algérie pendant de longues années".

APS

L'HOMME D'AFFAIRES ABDELMALEK SAHRAOUI CONDAMNÉ À DIX ANS DE PRISON FERME

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé, hier, une peine de dix ans de prison ferme à l'encontre de l'homme d'affaires Abdelmalek Sahraoui, condamné dans une affaire de corruption dans le cadre d'une bande criminelle organisée. Près d'une centaine de sociétés appartenant à l'accusé ont été condamnées à verser une amende de 32 millions de DA/chacune, toutes impliquées dans la dilapidation de deniers publics et le blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle organisée. Abdelmalek Sahraoui a été également condamné avec ces sociétés à verser une compensation estimée à 50 milliards de DA au Trésor public, avec la confiscation de tous les fonds,

biens mobiliers et immobiliers et avoirs bancaires de l'accusé et de ses ascendants et descendants. Dans le cadre de cette affaire, quatre (4) frères de Abdelmalek Sahraoui ont été condamnés à des peines allant de 3 à 5 ans de prison ferme, tandis que l'ancien directeur de cabinet du Premier ministre, Mustapha Karim Rahiel, impliqué dans la même affaire, a été condamné à 6 ans de prison ferme. Selon les faits mentionnés dans l'arrêt de renvoi, le principal accusé, Abdelmalek Sahraoui, et ses frères ont créé de nombreuses sociétés écrans en vue d'obtenir des crédits bancaires par des moyens frauduleux, de connivence avec certains fonctionnaires d'administrations publiques.